

RAPPORT ANNUEL 2024



alterfin 



Productrice de café,
CPC, Laos
© Alterfin

COLOPHON

Comité de rédaction

Steven Copias
Jean-Marc Debricon
Julie Fueyo
Caterina Giordano
Pallavi Hariharan
Aurélien van Caloen

Relecture

Julie Depelchin
Mireille Vankeerberghen

Mise en page

Studio treize

Impression

Graphius

Photo de couverture

Producteur de café
Frontera, Pérou
© Alterfin



Sommaire

- 1** **AVANT-PROPOS > 4**
- 2** **ALTERFIN EN UN CLIN D'OEIL > 6**
- 3** **NOS COOPÉRATEURS SOLIDAIRES > 10**
- 4** **ÉQUIPE, GOUVERNANCE & EXPERTS > 12**
- 5** **NOTRE EMPREINTE CARBONE > 14**
- 6** **PARTENARIATS & RÉSEAUX > 16**
- 7** **NOS FINANCEMENTS DURABLES > 20**
- 8** **NOTRE IMPACT > 39**
- 9** **NOTRE PERFORMANCE FINANCIÈRE > 58**
- 10** **PERSPECTIVES > 64**
- 11** **ANNEXES > 66**

1 Avant-propos

Chères lectrices, chers lecteurs,

Tout comme l'année précédente, 2024 a été marquée par un environnement mondial de « **polycrises** ». Ou devrait-on entretemps parler de « **permacrises** » ?

En ces temps d'incertitude radicale, **l'espoir est essentiel** et doit être aussi radical que les défis auxquels nous sommes confrontés.

C'est ce que défend **Alterfin** : cultiver l'espoir en créant des opportunités d'**agir ensemble** et en soulignant le pouvoir que détient chacune et chacun d'entre nous de changer les choses.

En 2024, nous l'avons fait en créant des liens solidaires entre les 5 901 membres de notre coopérative, 143 entreprises sociales et 4,8 millions de ménages précaires. Ainsi, nous avons prouvé une fois de plus la **résilience de notre modèle et notre impact significatif et durable**.

Oui, nos marges ont été comprimées, mais malgré les défis et contraintes, nous avons dégagé un **résultat financier positif** grâce aux actions suivantes : un solide développement de nos activités, une renégociation avantageuse des conditions de financement octroyé par nos banques commerciales, le contrôle des coûts, la mise en place de divers dispositifs de gestion des risques et une stricte orthodoxie opérationnelle.

Nous avons aussi atteint un **niveau d'investissements record, tout en maintenant une bonne qualité de portefeuille**. Parmi ces investissements, ceux dans le secteur de **l'agriculture durable** ont atteint un niveau historique depuis le lancement d'**Alterfin**. Grâce à cela, nous n'avons jamais touché autant de ménages vulnérables par l'intermédiaire de nos partenaires. Et notamment en Afrique, devenue notre principale zone d'investissements.

Le fil rouge de notre démarche est et reste l'impact. En 2024, nous avons publié notre **cinquième étude d'impact** et, pour la première fois, nous l'avons menée auprès de nos partenaires dans la **microfinance**. Les conclusions de l'étude sont claires : tous secteurs confondus, **76 % des personnes interrogées ont déclaré que leurs moyens de subsistance s'étaient améliorés**.

Autre constante : notre foi dans l'assistance technique, complément efficace aux financements. En 2024, nous avons réalisé **28 projets d'assistance technique**, tous conçus sur mesure pour répondre aux besoins de nos partenaires.

Enfin, nous avons développé notre **nouvelle Stratégie Environnementale**, qui va nous permettre de redoubler d'efforts pour renforcer la résilience de nos partenaires, tout en contribuant à l'action climatique. Cette stratégie sera déployée en 2025.

Productrice de café,
Rwanda
© Alterfin

Alors que les crises s'intensifient et que les gouvernements réduisent leur contribution à la résolution des injustices sociales et environnementales mondiales, notre réponse doit être de continuer à aller de l'avant, en proposant des solutions plus audacieuses et en créant de nouvelles opportunités d'action.

Je suis très reconnaissant de l'engagement de l'équipe d'**Alterfin** envers sa mission et les valeurs qui nous animent. Et je remercie chaleureusement nos membres coopérateurs pour leur soutien continu, sans lequel rien ne serait possible.

Ensemble, nous restons dévoués à notre planète et à un monde meilleur, plus juste et plus durable.

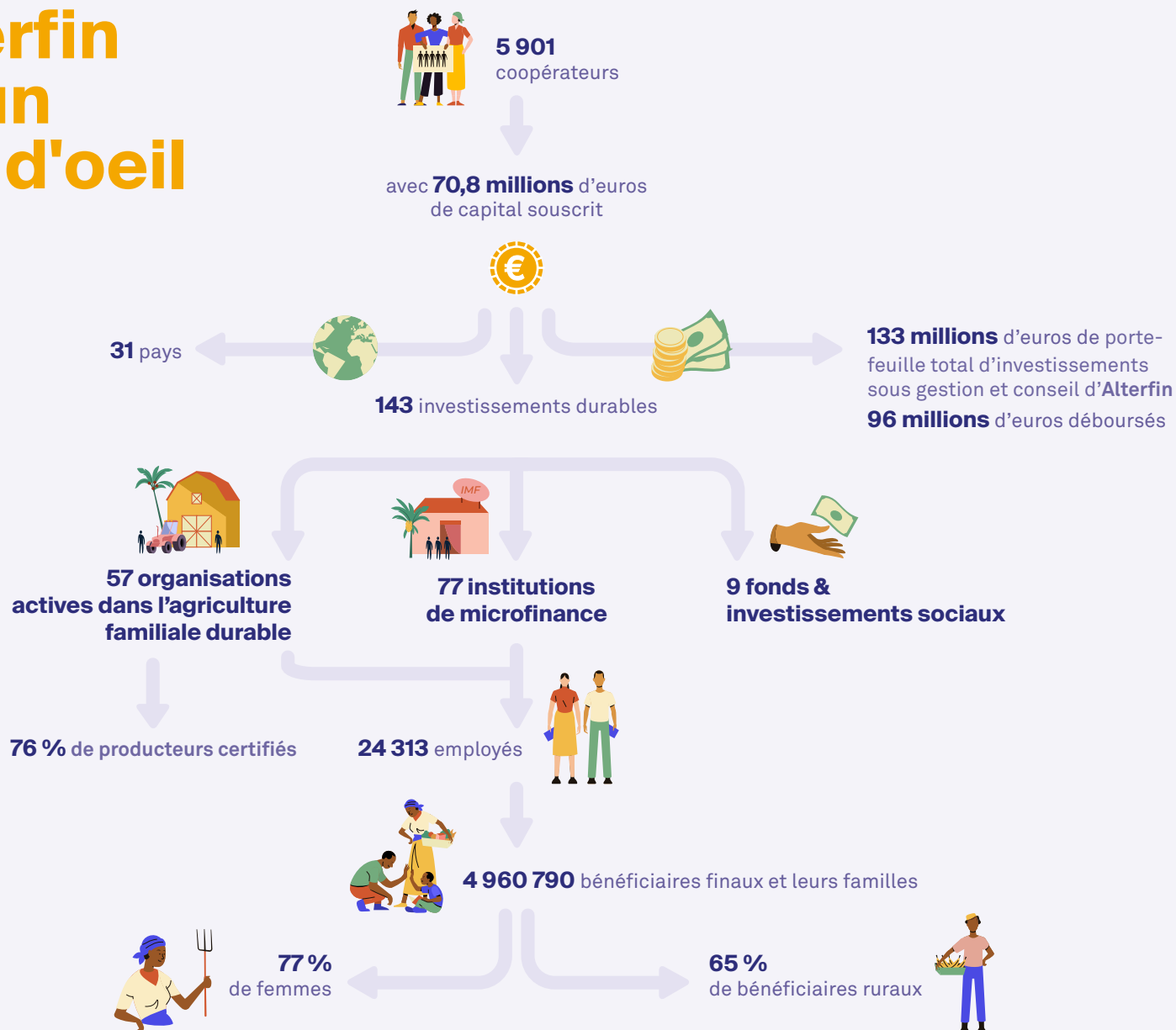
Coopérativement vôtre,

Jean-Marc Debricon
CEO



2 Alterfin ~ en un clin d'oeil

CHIFFRES-CLÉS



MISSION

Alterfin vise à améliorer les moyens de subsistance et les conditions de vie des personnes et communautés socialement et économiquement défavorisées, principalement dans les zones rurales des pays à faible et moyen revenus, dans le monde entier.

Paysage cambodgien
© Alterfin

Pour ce faire, Alterfin fournit des services financiers et non financiers à ses partenaires en :

- 1** mobilisant des fonds principalement auprès d'investisseurs individuels et d'institutions socialement responsables ;
- 2** développant des réseaux avec des organisations qui partagent les mêmes valeurs ;
- 3** structurant et promouvant des investissements éthiques et durables.

Grâce à cela,
Alterfin contribue aux
Objectifs de développement
durable des Nations Unies.



3 Nos coopérateurs solidaires

Au 31 décembre 2024, **Alterfin** comptait **5 901 coopérateurs**, qui apportent ensemble un capital de **70 810 938 euros**. 86 % du capital est détenu par des coopérateurs particuliers et 14 % par des coopérateurs institutionnels. Un coopérateur particulier investit en moyenne 10 700 euros chez **Alterfin**, contre 52 200 euros en moyenne par coopérateur institutionnel. En 2024, le capital a connu une augmentation nette de **271 625 euros**.

152 nouveaux membres sont venus renforcer les rangs de notre coopérative. Grâce à leurs investissements, ils créent un impact social et environnemental.

QUELQUES STATISTIQUES SUR NOS NOUVEAUX COOPÉRATEURS



Âge moyen 46 ans



Investissement moyen 7 200 euros



Femmes 50 %

Hommes 50 %

RÉPARTITION DU CAPITAL D'ALTERFIN PAR TYPE DE COOPÉRATEUR



60,9 millions d'euros



5 711 coopérateurs particuliers (type B)

70,8 millions d'euros
5 901 coopérateurs



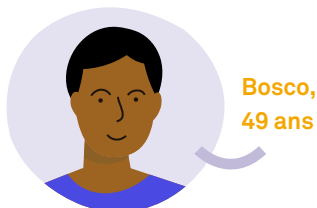
9,9 millions d'euros



190 coopérateurs institutionnels (type A)

Témoignages de nos coopérateurs et coopératrices

Ils ont rejoint notre coopérative et expliquent leur choix d'investir dans des parts Alterfin :



« Ce qui m'a amené chez **Alterfin** ? Je suis originaire du Burundi et j'y finance déjà quelques petits projets, mais je cherchais une structure plus organisée pour soutenir les populations en Afrique. Mon souhait est qu'elles puissent obtenir des moyens pour gagner leur autonomie.

Investir dans **Alterfin** est accessible. J'ai commencé par un petit montant et si je suis satisfait de mon investissement, je prévois d'acheter des actions supplémentaires.

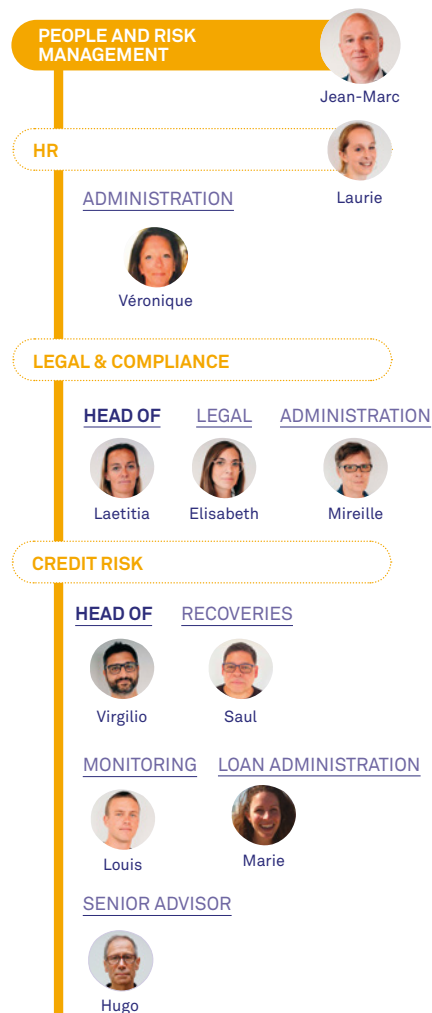
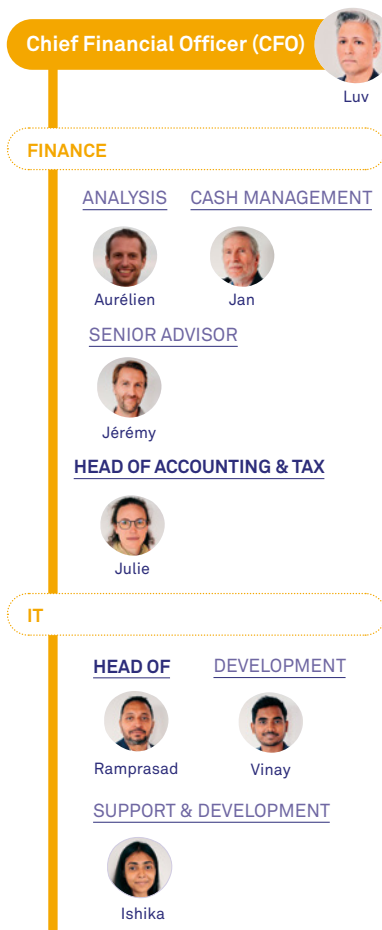
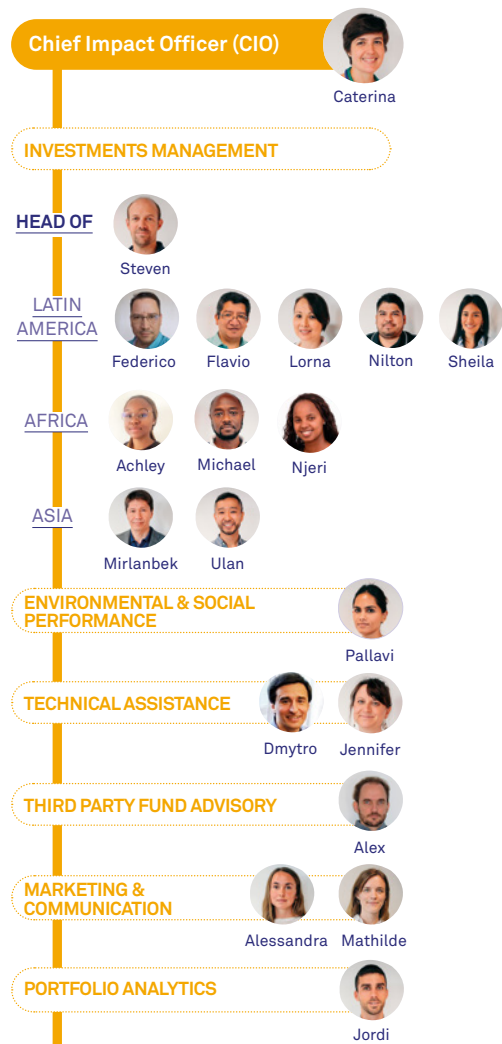
À l'occasion des 18 ans de ma fille, j'ai décidé de lui offrir des actions **Alterfin**. Bien sûr, j'aurais pu lui donner de l'argent, mais elle n'en a pas besoin pour l'instant. Avec ce cadeau, je veux lui faire comprendre qu'elle peut utiliser son argent pour contribuer à la société. J'espère qu'en tant qu'actionnaire, elle suivra les activités d'**Alterfin** et achètera elle aussi plus d'actions au fil des ans. »



« À notre époque, il est précieux de pouvoir se tourner vers les autres. **Alterfin** nous offre cette opportunité d'agir ensemble pour un avenir plus solidaire et respectueux de l'environnement.

Pour moi, **Alterfin** est une coopérative qui nous permet de penser aux autres, en nous offrant l'occasion d'investir dans des projets à fort impact social et environnemental. En choisissant de soutenir ces initiatives, nous donnons le meilleur de nous-mêmes, mais nous permettons aussi aux bénéficiaires de ces projets d'atteindre leur plein potentiel. »

4 Équipe, Gouvernance & Experts



ORGANIGRAMME D'ALTERFIN AU 31 DÉCEMBRE 2024

Les membres de l'équipe d'Alterfin sont principalement basés en Europe, mais aussi au Pérou, au Cambodge, au Costa Rica, au Honduras, en Bolivie, au Kenya, au Kirghizstan, en Inde et en Côte d'Ivoire.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Klaartje Vandersypen, présidente
Représentante des coopérateurs particuliers
Expertise : Banque et Investissement à impact



Erik Devogelaere
Représentant de Rikolto
Expertise : Bonne gouvernance



Elke Briers
Représentante des coopérateurs particuliers
Expertise : Philanthropie, Développement



Luc Cool
Administrateur indépendant
Expertise : Leadership stratégique, Finance, Opérations et Gestion des risques



Laetitia Counye
Administratrice indépendante
Expertise : Investissement à impact, Microfinance



Dominique Morel
Représentante de Humundi (ex-SOS Faim)
Expertise : Microfinance, Développement rural, Agroécologie



Maarten Loopmans
Administrateur indépendant
Expertise : Anthropologie



Thierry Bertouille
Représentant des coopérateurs particuliers
Expertise : Coopération internationale et Développement rural



Vanessa Galhardo-Galhetas
Administratrice indépendante
Expertise : Droit financier, Legal & Compliance, Corporate governance

Le Conseil d'Administration (CA) définit l'orientation stratégique d'**Alterfin** et est légalement responsable de la réalisation des objectifs dans le cadre d'une gestion des risques acceptables. Ses membres représentent un éventail de compétences nécessaires pour permettre à **Alterfin** de prendre des décisions judicieuses et éclairées. Source d'expertise et d'informations pour le CEO et son équipe, il représente l'organe auquel la direction doit rendre des comptes. Le Conseil d'Administration est à son tour responsable devant l'Assemblée Générale.

LES EXPERTS EXTERNES DU COMITÉ D'INVESTISSEMENTS



Albert Hofsink
Expertise : Microfinance, Gestion financière et des devises, Gestion des risques



Dasha Kuts
Expertise : Marchés émergents, Gestion d'investissements, Impact des critères ESG, Gouvernance d'entreprise



François Hoffait
Expertise : Microfinance, Business Development, General Management (secteur privé/ONG) en Afrique et Amérique latine



Herman Van Mellaert
Expertise : Agronomie, Biotechnologie, Business development, Business planning



Ignace Vanden Bulcke
Expertise : Services bancaires aux entreprises, Financement commercial



Joana Afonso
Expertise : Inclusion financière, Finance écologique inclusive et Gestion d'impact



Linda Toscano
Expertise : Planification stratégique, Bonnes pratiques opérationnelles, Gestion financière, Développement durable, Justice sociale



Marcus Fedder
Expertise : Banque d'investissement et de développement, Microfinance



Matthieu Vanhove
Expertise : Banque et microfinance, Direction générale et financière, Entrepreneurat coopératif

Le Comité d'Investissements (CI) d'**Alterfin** est l'organe responsable de l'approbation finale de tout investissement. La combinaison unique d'expertises en matière financière et de développement parmi les membres est l'une des forces de la coopérative. Le CI apporte l'expérience nécessaire pour parvenir à une évaluation complète de toute demande de financement de partenaire, en tenant compte de tous les points de vue pertinents : les performances opérationnelles et financières, ainsi que l'impact social et environnemental. Les membres du CI sont nommés par le Conseil d'Administration d'**Alterfin**. Ils votent les décisions d'investissements relatives aux nouveaux partenaires ou les transactions supérieures à 1 million de dollars. Toutes les décisions prises par le CI requièrent l'unanimité.

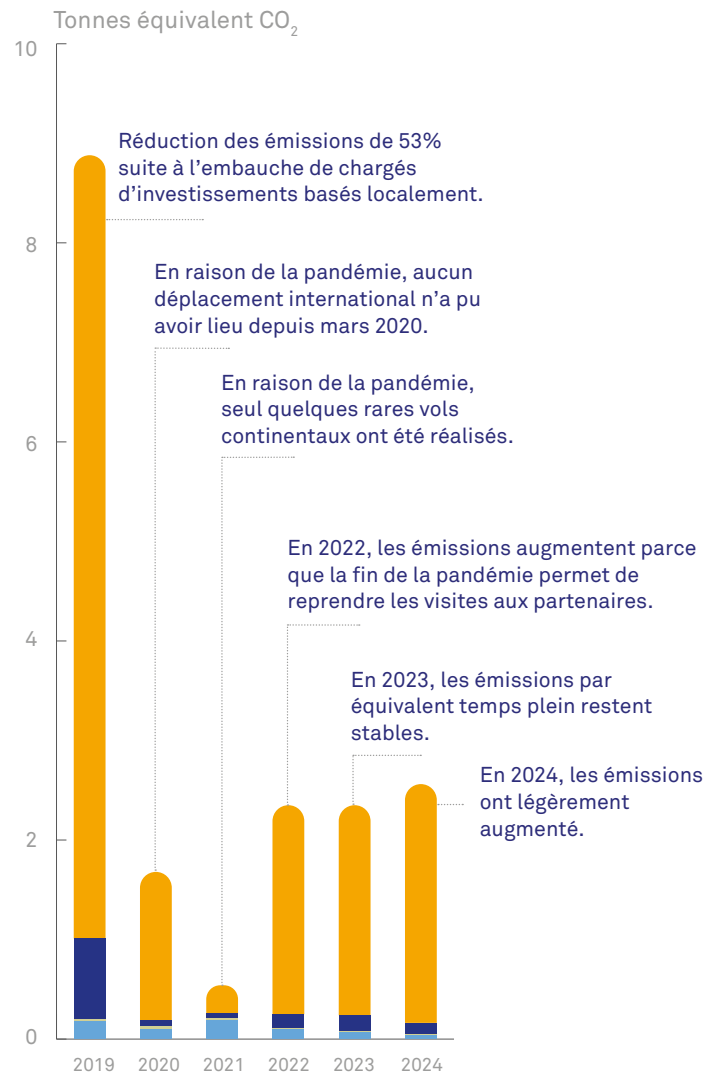
5 Notre empreinte carbone

Alterfin est en perpétuelle recherche d'impact positif, tant au niveau social qu'environnemental. Cette approche durable, nous l'appliquons également dans nos pratiques quotidiennes et notre fonctionnement interne. Notre coopérative tente ainsi de réduire au maximum son empreinte carbone et compense les émissions qui ne peuvent être évitées.

En 2024, nos émissions annuelles de CO₂ ont augmenté de 6 %. Ceci s'explique en partie par l'augmentation de 2,5 % de notre portefeuille. Quand cette expansion se fait dans des pays où nous n'avons pas de chargés d'investissements locaux, plus de déplacements sont nécessaires pour initier de nouveaux partenariats ou gérer les partenariats existants.

ÉMISSIONS ANNUELLES DE CO₂ PAR ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN

- Voyages en avion (missions)
- Trajets entre bureau et domicile
- Papier
- Bureaux (gaz et électricité)



Pour compenser son impact carbone, **Alterfin** a démarré en 2015 une collaboration avec le partenaire Acopagro, une coopérative de producteurs de cacao au nord du Pérou, dans la région de San Martin. Grâce à cette coopération, nous finançons chaque année la plantation d'arbres chez les producteurs membres de la coopérative. Ces plantations permettent une captation de CO₂ correspondant à nos émissions de l'année précédente. C'est ainsi qu'en 2024, nous avons planté près de 3 900 arbres pour compenser nos émissions de 2023.

COMPENSATION
DES ÉMISSIONS DE CO₂

Depuis 2015, **Alterfin** a fait planter plus de 64 000 arbres. Cela représente une surface égale à 53 hectares, soit plus de 4 fois le Parc de Bruxelles. Les arbres sont plantés sur les parcelles de 51 producteurs, répartis sur 7 communautés.



6 Partenariats & Réseaux

CERTIFICATIONS ET LABELS

Différents types de certifications attestent du caractère éthique et durable de l'engagement d'**Alterfin**, tant vis-à-vis de ses coopérateurs et de son personnel que de ses partenaires. Qu'il s'agisse de reconnaissances nationales ou internationales, elles témoignent du rôle d'**Alterfin** en tant qu'actrice d'un monde plus juste.



COOPÉRATIONS AUTOUR DE LA FINANCE DURABLE ET SOLIDAIRE

En étant membre d'autres coopératives et organisations belges, **Alterfin** entend stimuler les échanges et nourrir un mouvement coopératif aux aspirations et valeurs identiques.



PARTENAIRES DE FINANCEMENT

Des institutions aux aspirations similaires soutiennent financièrement les projets d'**Alterfin**. Parmi celles-ci figurent les institutions EDFI, EIB et BIO, mais aussi une banque éthique italienne, Banca Etica. Ces institutions nous octroient des financements en dollars américains ou en monnaies locales africaines, ou mettent à disposition des lignes de crédit en euros, qui nous permettent de développer notre portefeuille pour mener à bien notre mission.



FINANCEMENT DE GARANTIES

Pour réduire les risques associés à l'octroi de crédits, **Alterfin** met en place des mécanismes de garantie. Ces garanties, essentielles pour notre fonctionnement, sont financées par certaines organisations (pour en savoir plus, voir chapitre 8 : « Notre impact »).

- **Aceli Africa** est un fonds de garantie créé dans le cadre du Council on Smallholder Agricultural Finance (CSAF), dans le but de promouvoir l'inclusion financière dans le secteur de la petite agriculture.
- **FOGAL** est un fonds de garantie qui vise à faciliter l'accès au crédit pour des organisations développant des activités économiques dans les zones rurales d'Amérique latine.

Il a été créé en 2004 par SOS Faim (aujourd'hui Humundi) et d'autres partenaires locaux.

- Pour la première fois en 2024, **Alterfin** a bénéficié du programme de garantie de l'USDFC (United States Development Finance Corporation).



RÉSEAUX EN FINANCE ÉTHIQUE, MICROFINANCE ET AGRICULTURE FAMILIALE DURABLE

Afin de promouvoir une finance solidaire, **Alterfin** est un membre actif de différents réseaux belges et internationaux dans la finance éthique et dans le secteur de la **microfinance** et de **l'agriculture familiale durable**. Ces réseaux ont pour objectif le partage des connaissances, la définition et la promotion de bonnes pratiques sectorielles, toujours dans un esprit de transparence et d'impact positif sur les bénéficiaires finaux.

En outre, **Alterfin** fait partie du comité de direction du Council for Smallholder Agriculture Finance (CSAF), et à ce titre a fortement contribué à son développement stratégique et à ses programmes.



Producteur de noix de Brésil,
Bolivie

© Alterfin



BAILLEURS DE FOND

CRÉATION DE MARCHÉS

Pour pouvoir fournir à nos partenaires un financement en devises locales, **Alterfin** utilise des plateformes qui offrent des couvertures de change indispensables : la plateforme MfX et le programme de création de marchés déployé par la Commission européenne (EU Market Creation facility).



SUBVENTIONS POUR DES PROJETS D'ASSISTANCE TECHNIQUE

En 2024, nous avons reçu des fonds des institutions ci-dessous pour financer des projets d'assistance technique destinés à renforcer les capacités de nos partenaires :



- **SSNUP (Smallholder Safety Net Upscaling Programme)** : ce programme vise à améliorer les conditions de vie de 10 millions de familles de petits producteurs via des formations et des investissements ciblés dans les chaînes de valeur agricoles. Depuis le début de ce partenariat en 2021, **Alterfin** a géré 813 415 euros de fonds, dont 402 710 euros en 2024.
- **BIO (Belgian Investment Company for Developing Countries)** : cette institution de développement investit dans des PME dans les pays en développement. Entre 2022 et 2023, **Alterfin** a reçu un financement de 80 000 euros pour ses partenaires, dont 49 716 euros ont été déboursés en 2024.

SERVICES DE CONSEIL EN INVESTISSEMENTS POUR DES FONDS DE TIERS

Au-delà des financements octroyés avec ses propres fonds, **Alterfin** fournit également des services de conseil en investissements pour le compte d'autres organisations. En 2024, nous avons poursuivi nos partenariats avec :

- les fonds d'investissements d'impact suisses **Symbiotics** et **Quadia**, dans le secteur de **l'agriculture familiale durable**.
- le **fonds Fefisol II** : lancé en 2022 et co-fondé et co-conseillé par **Alterfin** et par SIDI (une société d'investissement solidaire), Fefisol II est dédié au financement d'institutions de **microfinance** et d'organisations du secteur de **l'agriculture familiale durable** en Afrique.
- **BRS**, une coopérative belge qui fournit des services d'assistance technique et des prêts à des institutions de **microfinance** du monde entier.

Vous trouverez plus d'informations sur l'évolution des fonds gérés pour des tiers dans le chapitre 7 : « Nos financements durables » (page 20).

FONDS DISPOSANT D'INVESTISSEMENTS SOUS CONSEIL D'ALTERFIN



AUTRES INVESTISSEURS DU FONDS FEFISOL II



COFONDATRICE DE KAMPANI

En 2015, **Alterfin** a fondé Kampani, un fonds destiné à l'**agriculture familiale durable**, avec les organisations suivantes :



LIEU DE TRAVAIL DURABLE

Alterfin tient à travailler dans un lieu fidèle à son engagement durable. C'est pourquoi nous avons installé nos bureaux dans les bâtiments de Mundo Madou en 2019.

Ce centre place la responsabilité sociétale et environnementale au cœur de son approche. Les bâtiments sont conçus de façon à minimiser leur impact environnemental. En outre, travailler dans un tel lieu nous permet de créer des synergies avec les autres associations, ONG et entreprises sociales qu'accueille Mundo Madou.



ORGANISATIONS MEMBRES

D'autres organisations également actives dans les domaines de la **microfinance**, l'**agriculture familiale durable** et le commerce équitable ont manifesté leur engagement en étant à leur tour membres d'**Alterfin**. Soulignons que parmi les coopérateurs d'**Alterfin**, nous comptons les membres fondateurs de la coopérative comme Oxfam Belgique, Oxfam Wereldwinkels et Rikolto. Notons aussi que certains partenariats prennent plusieurs visages : BIO, par exemple, est à la fois institution de prêt, bailleur de fonds (pour des projets d'assistance technique) ET coopérateur d'**Alterfin**. Ces différentes formes d'appui constituent à la fois des actes de soutien et des marques de confiance de la part de ces acteurs.



7 Nos financements durables

Glossaire > Consultez le glossaire à la page 66

Alterfin en 2024 :

133 € millions

portefeuille total d'investissements sous gestion et conseil d'Alterfin

96 € millions
déboursés

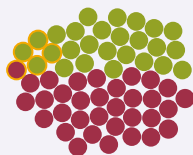
143 partenaires
dans 31 pays

- 77 en microfinance
- 57 en agriculture familiale durable
- 9 fonds & investissements sociaux
- 16 nouveaux

AMÉRIQUE LATINE



58 partenaires



Portefeuille total
46 € millions



31 % agriculture
69 % microfinance

AFRIQUE



47 partenaires

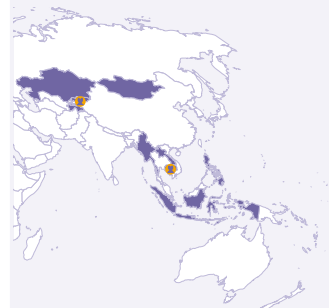


Portefeuille total
51 € millions



45 % agriculture
51 % microfinance
4 % fonds

ASIE



23 partenaires



Portefeuille total
30 € millions



18 % agriculture
82 % microfinance



Une **antenne locale d'Alterfin** est présente dans **8 pays** : Honduras, Costa Rica, Pérou, Bolivie, Côte d'Ivoire, Kenya, Kirghizstan et Cambodge

INTERNATIONAL

15 partenaires



Portefeuille total
6 € millions



35 % agriculture
52 % microfinance
13 % fonds

Une mission pertinente face aux polycrises

Dans un monde polarisé, émaillé de polycrises, la mission d'Alterfin demeure plus pertinente que jamais. En effet, les populations vulnérables des zones rurales restent les premières victimes du changement climatique, des soubresauts de l'activité économique et des décisions changeantes des instances gouvernantes. La combinaison de ces facteurs engendre une stagnation de la lutte contre la pauvreté, voire une dégradation des conditions de vie d'une partie de l'humanité.

Ainsi, **plus de 700 millions de personnes continuent de vivre dans une situation d'extrême pauvreté**, soit avec moins de 2,15 dollars par jour. Deux tiers d'entre elles résident en Afrique subsaharienne. Plus inquiétant encore, 3,5 milliards de personnes, soit 44 % de la population mondiale, vivent avec moins de 6,85 dollars par jour (une mesure plus adaptée à la situation des pays à revenus moyens). Ce chiffre n'a quasiment pas évolué depuis 30 ans¹. Pour y remédier, une croissance plus inclusive est nécessaire.

Dans ce contexte, la **demande des services d'Alterfin est forte** et nos activités d'investissement, dont les bénéficiaires finaux sont les populations défavorisées du monde rural, continuent de croître. Ainsi, le **portefeuille total d'investissements sous gestion et conseil d'Alterfin a augmenté de près de 9 % en 2024 pour atteindre 133 millions d'euros**, soit le montant le plus élevé depuis la création de notre coopérative, il y a plus de 30 ans. Cette croissance concerne l'ensemble de nos secteurs (**microfinance**, **agriculture familiale durable**) et de nos régions d'activités (Afrique, Amérique latine, Asie).

¹ www.worldbank.org/en/publication/poverty-prosperity-and-planet



Productrice de maïs,
Rwanda
© Alterfin

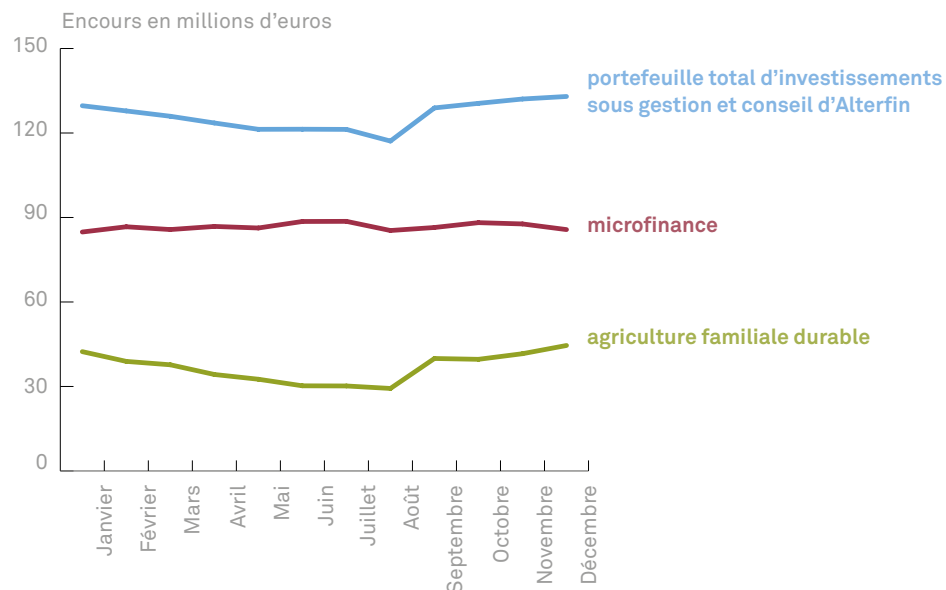
UN ENCOURS D'INVESTISSEMENTS MOYEN PLUS ÉLEVÉ

En 2024, l'évolution du portefeuille total d'investissements sous gestion et conseil d'**Alterfin** a été marquée par la saisonnalité habituelle des investissements délivrés au secteur de **l'agriculture durable**.

Cette saisonnalité dans l'agriculture a toutefois été atténuée par des volumes de déboursements importants et plus constants dans la **microfinance**. Résultat : un encours d'investissements moyen plus élevé que les années précédentes.

SAISONNALITÉ DU PORTEFEUILLE TOTAL D'INVESTISSEMENTS SOUS GESTION ET CONSEIL D'ALTERFIN

L'encours du portefeuille est généralement marqué par un creux saisonnier entre mars et août. Cela s'explique par la saisonnalité des cultures de café en Amérique centrale et de cacao en Côte d'Ivoire, prédominantes dans le portefeuille agricole.



PORTEFEUILLE EN DOLLAR EN HAUSSE DE 2,5 %

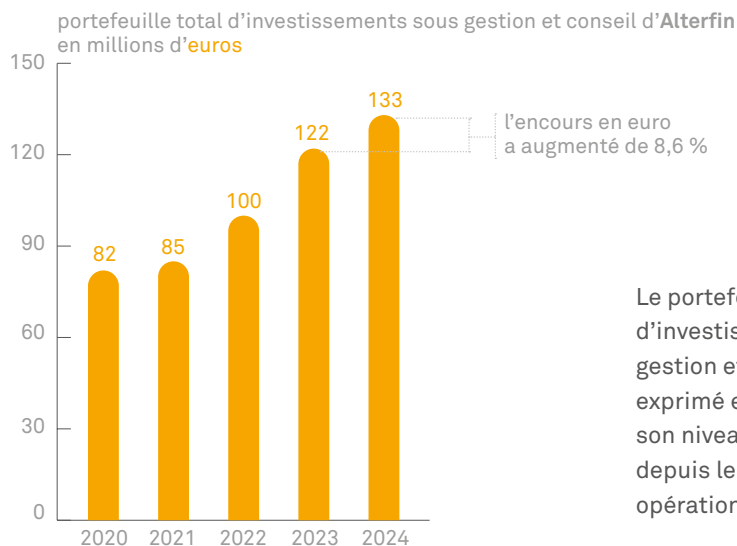
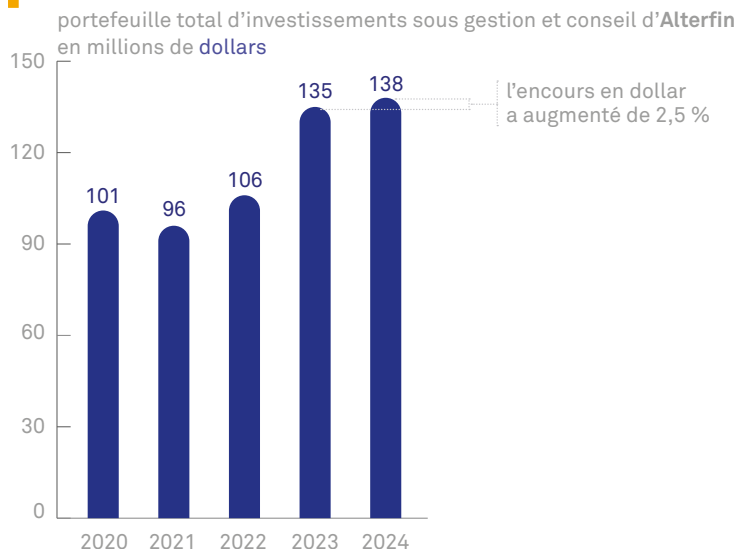
Le dollar américain est la monnaie utilisée pour environ 80 % de nos investissements et représente donc plus fidèlement l'évolution de notre activité. Ainsi, le **portefeuille total d'investissements sous gestion et conseil d'Alterfin** atteint 138 millions de dollars fin 2024, soit une **hausse de 2,5 % en un an**. Le taux de hausse du portefeuille exprimé en dollars est moindre qu'en euros. Cette différence s'explique par la dépréciation de près de 6 % de l'euro par rapport au billet vert au cours des 12 derniers mois.

143 partenaires ont bénéficié de nos services durant l'année, dans 31 pays. 16 nouveaux partenaires ont été financés en 2024, dont dix dans le secteur de la **microfinance**, cinq **organisations agricoles** et un **acheteur social**. Un nombre équivalent de partenaires sont sortis de notre portefeuille, principalement à cause d'une mauvaise performance opérationnelle et financière (11 cas), d'un contexte national ne permettant pas à **Alterfin** de continuer à investir (deux cas) ou de l'absence de besoin de nouveau financement (trois cas).



Productrice de café,
Laos
© Alterfin

ÉVOLUTION DU PORTEFEUILLE TOTAL D'INVESTISSEMENTS SOUS GESTION ET CONSEIL D'ALTERFIN AU 31 DÉCEMBRE



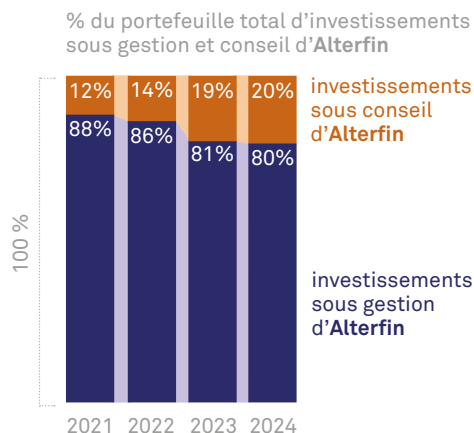
Le portefeuille total d'investissements sous gestion et conseil d'Alterfin exprimé en euro est à son niveau le plus haut depuis le début de nos opérations.

La complémentarité des investissements sous gestion et sous conseil

Le portefeuille total est composé à 80 % des investissements sous gestion d'Alterfin et à 20 % des investissements sous conseil d'Alterfin. Les sections suivantes seront dédiées à l'analyse du portefeuille total d'investissements sous gestion et conseil d'Alterfin.

COMPOSITION DE L'ENCOURS DU PORTEFEUILLE TOTAL D'INVESTISSEMENTS SOUS GESTION ET CONSEIL D'ALTERFIN

La part d'Alterfin baisse légèrement du fait de la plus grande participation de Symbiotics et Fefisol II.



PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENTS SOUS GESTION D'ALTERFIN

Le portefeuille d'investissements sous gestion d'Alterfin regroupe les investissements réalisés par **Alterfin** en son nom, grâce à ses fonds propres et aux prêts contractés auprès d'institutions financières belges et internationales. Il est principalement composé du **portefeuille de crédits brut**, qui correspond aux prêts à court et moyen terme octroyés à nos partenaires. Il contient également des **immobilisations financières**, qui correspondent à des prises de participation dans le capital de fonds ou partenaires stratégiques, et qui représentent historiquement moins de 5 % du portefeuille d'investissements sous gestion d'Alterfin. Ce dernier a augmenté de 7 % en 2024, pour s'établir à 106,6 millions d'euros.



Micro-entrepreneur, Rwanda
© Alterfin

PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENTS SOUS CONSEIL D'ALTERFIN

En plus de gérer son propre portefeuille d'investissements, **Alterfin** offre des services de conseil en investissements pour des fonds de tiers. Ces investissements additionnels nous permettent de répondre aux besoins de nos partenaires, tout en réduisant notre propre niveau de risque. En plus, ils augmentent les revenus d'**Alterfin** via les commissions perçues pour les services de conseil rendus.

Actuellement, nos activités de conseil s'adressent aux acteurs suivants :

- **Symbiotics** : un investisseur d'impact suisse auquel **Alterfin** prodigue des conseils d'investissement dans le secteur de **l'agriculture durable** ;
- **Fefisol** : un fonds créé par plusieurs investisseurs (dont **Alterfin**, voir encadré) et spécialement dédié au financement d'institutions de **microfinance** et d'organisations du secteur de **l'agriculture durable** en Afrique ;
- **BRS Microfinance Coop** : une organisation coopérative belge qui fournit des services d'assistance technique à des institutions de **microfinance** du monde entier, ainsi que des prêts ;
- Quelques **anciens fonds** pour lesquels **Alterfin** a offert des services de conseil en investissements et dont les prêts sont toujours actifs.

Ce portefeuille d'investissements sous conseil d'**Alterfin** atteint un **encours total de 26,3 millions d'euros fin décembre 2024, soit une hausse de 15 % par rapport à 2023.**

Fefisol : le déploiement d'un outil d'investissement à impact en Afrique

Lancé en juin 2022 pour une durée de 10 ans, le fonds Fefisol (Fonds Européen de Financement Solidaire) a été créé et est cogéré par **Alterfin** et par SIDI (Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement). Le fonds est financé par ses fondateurs et par des acteurs institutionnels du développement (BEI, BIO, FISEA, Banca Popolare Etica, Crédit Coopératif, Banque Alternative Suisse et SOS Faim Luxembourg).

Fefisol opère **uniquement en Afrique** et investit dans les secteurs de la microfinance et de l'agriculture durable. Le fonds dispose d'une **capacité de financement totale d'environ 25,4 millions d'euros**. Fin 2024, le montant investi était de 22,2 millions d'euros répartis entre 37 partenaires, dont 13,1 millions d'euros gérés pour 21 partenaires également financés directement par **Alterfin**. Enfin, Fefisol dispose de 1,35 million d'euros de fonds dédiés à des projets d'assistance technique, qui visent à renforcer la capacité de nos partenaires.

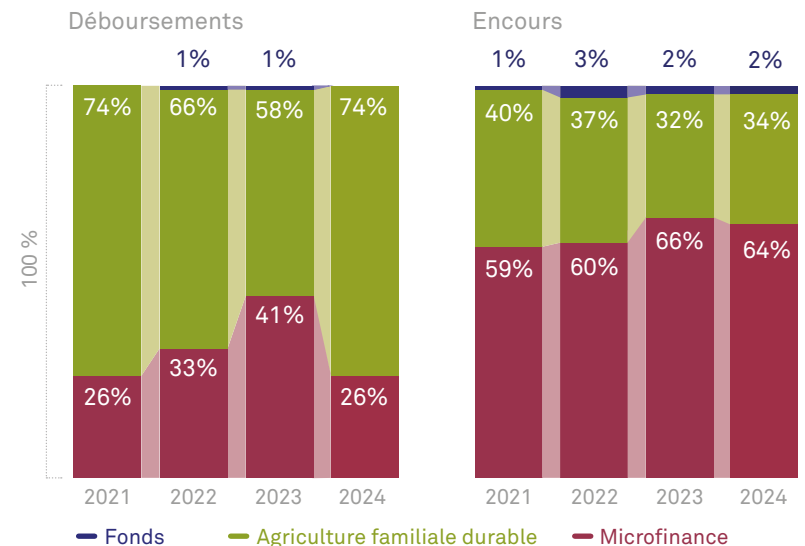


Une répartition sectorielle inchangée

La répartition sectorielle du portefeuille total d'investissements sous gestion et conseil d'Alterfin est restée inchangée en 2024 : le secteur de la **microfinance** concentre *grosso modo* les **deux tiers de nos investissements actifs**, contre environ **un tiers** pour le secteur de **l'agriculture durable**. Une part marginale correspond à des investissements pour des partenaires institutionnels et/ou qui touchent les deux secteurs à la fois.

ÉVOLUTION DE LA COMPOSITION DU PORTEFEUILLE TOTAL D'INVESTISSEMENTS SOUS GESTION ET CONSEIL D'ALTERFIN PAR SECTEUR

La proportion des déboursements au secteur agricole augmente du fait d'investissements accrus dans un contexte de prix élevés du cacao et du café.



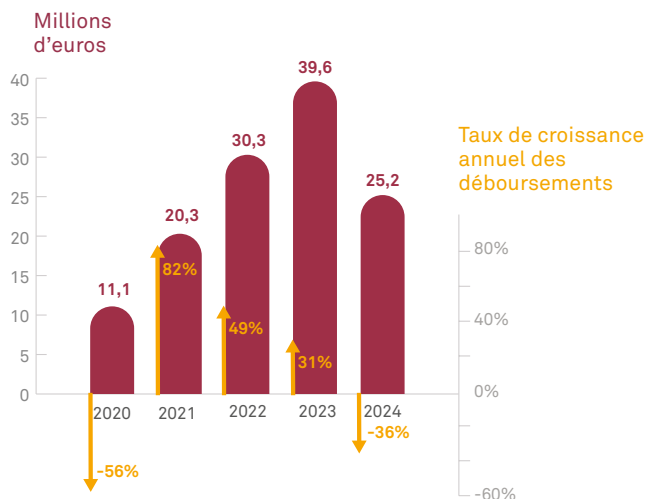
CROISSANCE CONTINUE DANS LA MICROFINANCE

Le niveau d'activité dans le secteur de la **microfinance** est toujours très soutenu. Cela s'explique par une forte demande de crédits par les micro- et petits entrepreneurs du monde entier, notamment du fait du contexte inflationniste. Par conséquent, les demandes de nos partenaires existants augmentent, ce qui a conduit à une **hausse de notre encours d'investissement au secteur de 6 % en 2024**. En outre, **Alterfin** a effectué un premier investissement vers 10 nouvelles institutions de **microfinance** (IMF) au cours de l'année.

Le portefeuille total du secteur s'élève désormais à 85,7 millions d'euros, équitablement répartis entre nos trois régions d'activités. En juillet 2024, il avait même atteint 88,6 millions d'euros, un niveau record pour **Alterfin**. Ensuite, il a légèrement diminué durant le second semestre, ce qui s'explique par les calendriers de paiement en place : de nombreux remboursements étaient prévus lors des troisième et quatrième trimestres. La grande majorité de ces prêts seront renouvelés en 2025 et au-delà, ce qui entraînera donc une nouvelle croissance de l'encours sectoriel au sein du portefeuille.

DÉBOURSEMENTS EN MICROFINANCE

Du fait de déboursements records en 2022 et 2023 et de la structure des prêts existants, le montant des déboursements vers le secteur de la **microfinance** baisse en 2024.



NIVEAU DE DÉBOURSEMENTS AGRICOLES RECORD EN 2024

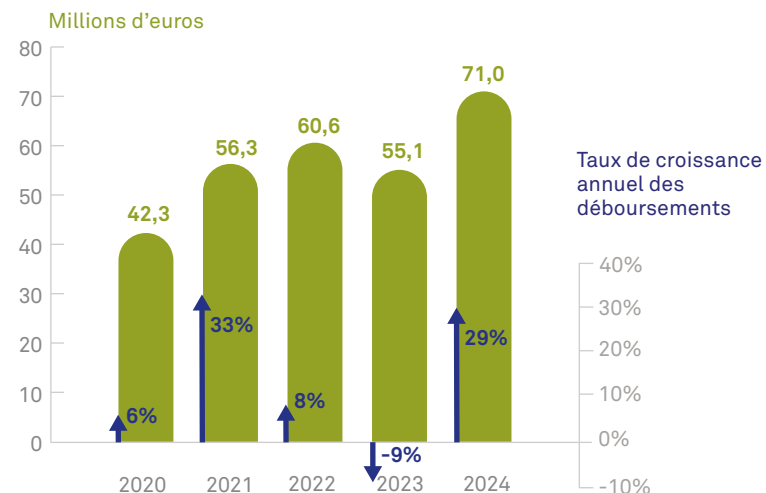
Bien que sa part dans l'encours du portefeuille total d'investissements sous gestion et conseil d'Alterfin soit moindre, le secteur de l'agriculture durable concentre 74 % des déboursements réalisés en 2024. Cela s'explique tout d'abord par un niveau record de déboursements au secteur agricole en 2024 (71 millions d'euros).



Productrice de noix de cajou, Cambodge
© Alterfin

DÉBOURSEMENTS EN AGRICULTURE FAMILIALE DURABLE

Le montant des déboursements en agriculture atteint un niveau record du fait notamment du prix du cacao et du café élevés, d'une demande accrue de nos partenaires et de nouveaux partenariats.



Ensuite, les prêts que nous octroyons à nos partenaires dans l'agriculture sont structurés différemment que ceux que nous accordons aux IMF : les prêts agricoles suivent les saisons agricoles, avec un haut niveau de rotation des financements, alors que les prêts octroyés aux IMF sont déboursés pour une durée moyenne de trois ans. Or, comme il y a eu des déboursements records en microfinance en 2022 et 2023, il y en a eu moins en 2024 par rapport à l'agriculture durable.

L'encours du portefeuille total d'investissements sous gestion et conseil d'Alterfin dans le secteur agricole a quant à lui augmenté de 14 % durant l'année, pour s'établir à 44,6 millions d'euros fin 2024. Là encore, il s'agit de loin du niveau le plus élevé atteint par Alterfin depuis le début de nos opérations en 1995.

Café et cacao : les prix s'envolent

Le portefeuille agricole est majoritairement réparti entre l'Afrique et l'Amérique latine. En effet, c'est là que se trouvent principalement les chaînes de valeur exportatrices prédominantes du cacao et du café, tandis que les opportunités dans ces secteurs restent limitées en Asie. Ces chaînes de valeur bénéficient également d'investissements sous conseil importants de la part des fonds Fefisol et Symbiotics.

Le contexte agricole reste marqué par une **extrême volatilité des prix** sur les marchés internationaux. Ainsi, les prix du café et du cacao ont atteint des sommets en 2024, du fait de déficits significatifs de l'offre par rapport à la demande croissante des pays consommateurs.

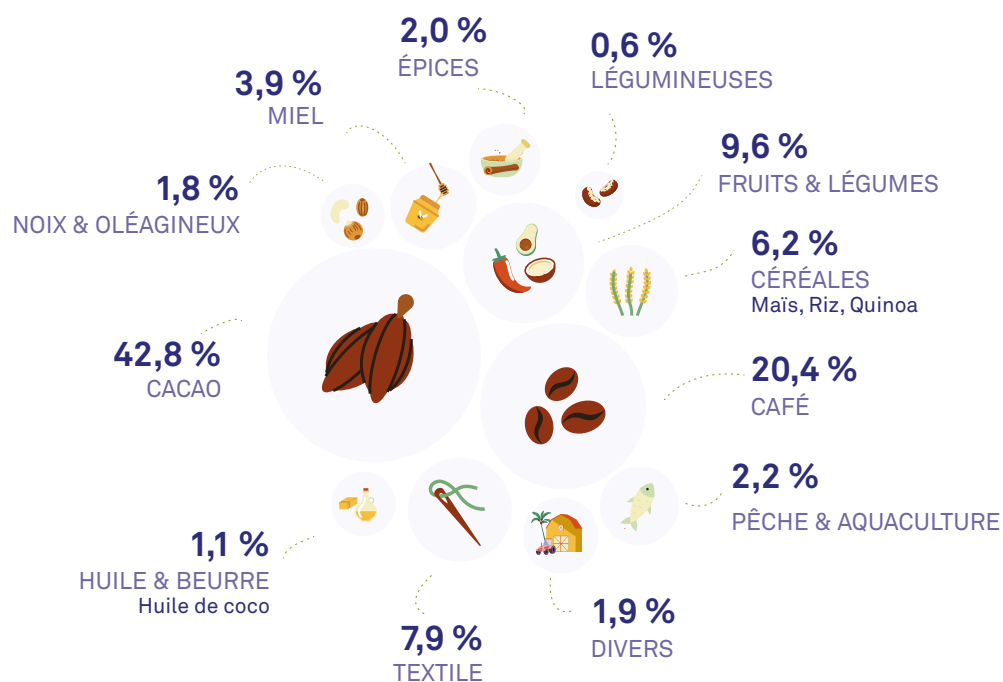
Le **café** tout d'abord subit de plein fouet les **aléas climatiques**, sécheresse et intempéries ayant grandement impacté les récoltes de gros pays producteurs comme le Brésil et le Vietnam.

Le **cacao** fait également face à des **difficultés structurelles**, liées notamment au vieillissement des plantations chez les deux producteurs majeurs que sont la Côte d'Ivoire et le Ghana et au changement climatique (vagues de chaleur, précipitations erratiques).

Enfin, il y a la **concurrence d'autres denrées agricoles** plus rémunératrices pour les producteurs. En effet, les petits producteurs de cacao ne perçoivent qu'une faible part de la valeur du cacao sur le marché, que les prix soient en hausse ou non. Alors peu à peu, ils se tournent notamment vers l'hévéa ou les noix de cajou.

ENCOURS PAR TYPE DE PRODUIT

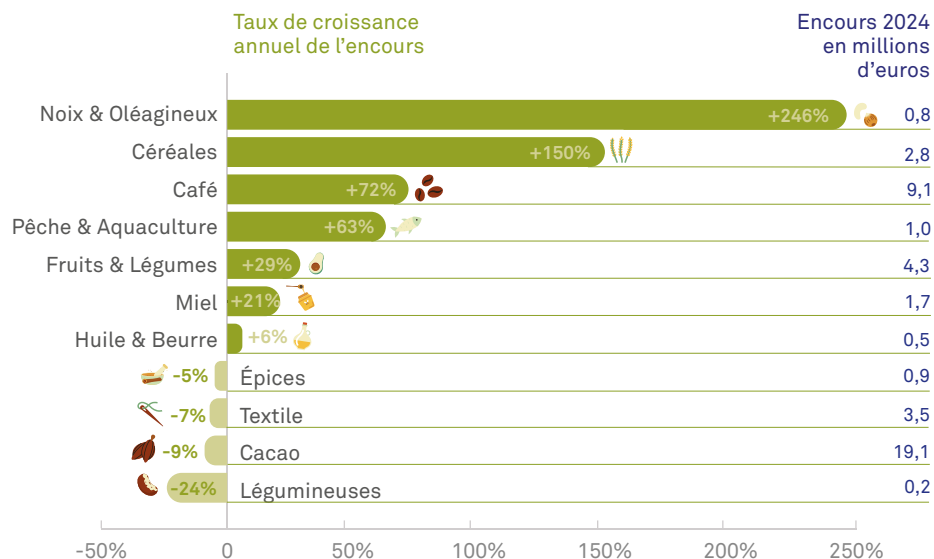
Fin 2024, notre encours dans l'agriculture familiale durable s'élève à 44,6 millions d'euros.



Néanmoins, les coopératives achètent les récoltes à des prix plus élevés à leurs producteurs et en conséquence, les demandes en financement des filières cacaoyères et caféières augmentent. Cette tendance, en plus de l'addition d'un nouveau partenaire au Pérou, a mené à une **hausse de 72 % de notre encours d'investissements dans la chaîne de valeur du café à la fin de l'année**. Concernant le cacao, notre encours a augmenté chez plusieurs partenaires existants mais est resté globalement stable, du fait d'un remboursement partiel anticipé d'un partenaire ivoirien.

ÉVOLUTION DE L'ENCOURS EN AGRICULTURE FAMILIALE DURABLE PAR CHAÎNE DE VALEUR

Le cacao et le café restent les chaînes de valeur dominantes.



Le **niveau d'investissements dans les autres chaînes de valeur** soutenues par **Alterfin** est lui **aussi à la hausse**, notamment dans les céréales, les fruits et légumes, le miel, les noix ou encore la pêche durable. Deux nouveaux partenariats contribuent particulièrement à la hausse de l'encours d'investissement agricole, l'un au Pérou dans le secteur fruitier et l'autre au Sénégal dans la chaîne de valeur rizicole.



Coque de noix du Brésil
© Alterfin

L'Afrique et l'Amérique latine, moteurs de la croissance

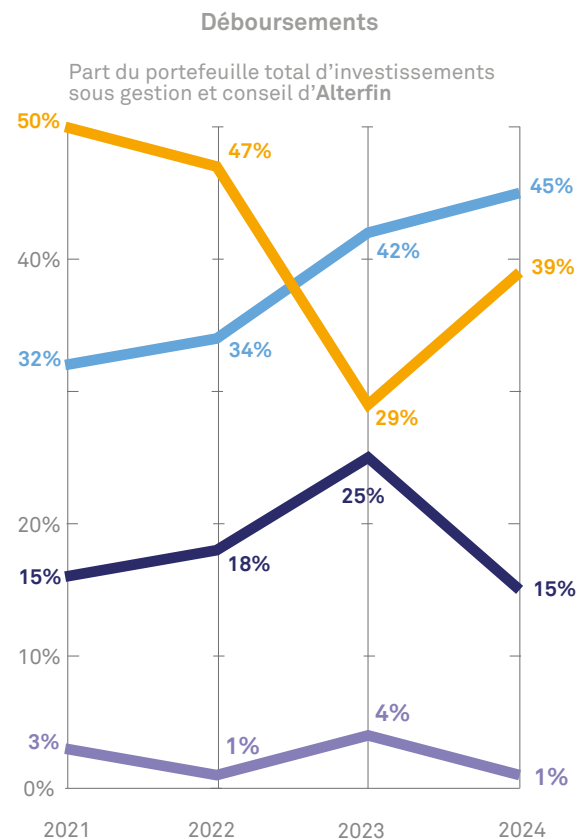
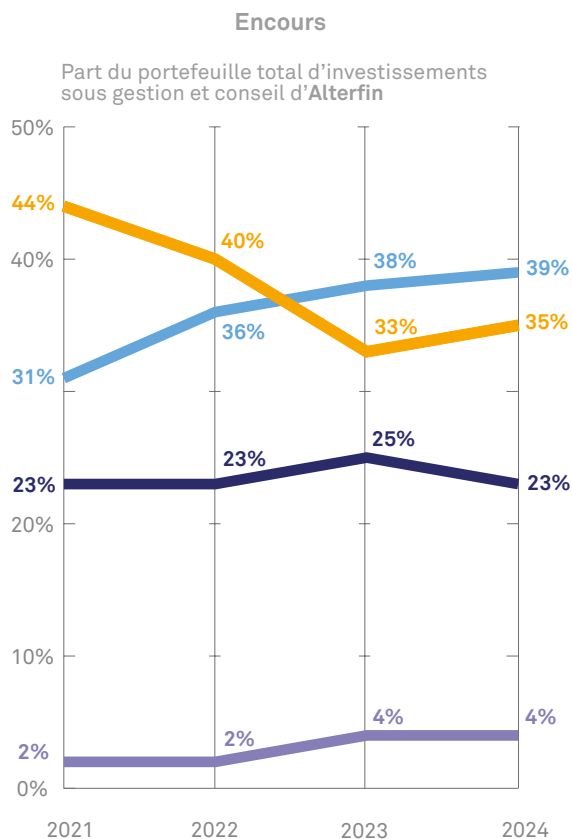
L'Afrique et l'Amérique latine continuent à occuper les premiers rôles dans la répartition géographique de notre portefeuille total d'investissements sous gestion et conseil.

Une part marginale correspond à des investissements auprès de partenaires localisés en dehors de nos zones d'activités principales.

ÉVOLUTION DE LA COMPOSITION DU PORTEFEUILLE TOTAL D'INVESTISSEMENTS SOUS GESTION ET CONSEIL D'ALTERFIN PAR RÉGION

L'Afrique concentre toujours la plus grande partie des activités du fait de la croissance du fonds Fefisol.

- Amérique latine
- Afrique
- Asie
- International



L'AFRIQUE, PREMIER CONTINENT D'ACTIVITÉ POUR ALTERFIN

La position dominante de l'Afrique s'explique en partie par le **positionnement clé de la Côte d'Ivoire dans le secteur du cacao** et par le **volume important d'investissements sous conseil** dans la région via le fonds Fefisol (voir encadré page 25), Symbiotics (5,9 millions d'euros, soit 63 % des investissements sous conseil d'Alterfin du fonds) et BRS (480 000 euros).

En 2024, sept nouveaux partenariats ont été établis sur le continent : un avec une entreprise rizicole au Sénégal et six avec des institutions de **microfinance** (IMF). Quatre de ces IMF font partie du réseau Vision Fund International, avec lequel **Alterfin** continue d'étendre son partenariat stratégique. L'encours d'investissements de l'Afrique a augmenté de 12 % durant l'année et représente 50 % de l'encours agricole d'Alterfin.

La Côte d'Ivoire, premier bénéficiaire des investissements d'Alterfin

Alterfin opère depuis plus de 10 ans en Côte d'Ivoire, où réside l'une de nos chargés d'investissements depuis 2023. Nous soutenons actuellement **une institution de microfinance** et **quatre coopératives agricoles** dans le pays.

L'IMF fournit des **produits et services financiers aux populations vulnérables vivant dans les zones rurales** et délaissées du nord du territoire ivoirien. Elle dédie une grande partie de ses activités au **secteur agricole**, principal pourvoyeur d'emploi et de revenus dans la région. Les prêts d'Alterfin, qui fut l'un des premiers prêteurs internationaux de l'institution, lui permettent d'augmenter la portée de son impact en adressant ses services à plus de micro-entrepreneurs.

Les **quatre coopératives agricoles** regroupent en grande majorité des petits producteurs de cacao, et en moindre mesure des petits **producteurs de noix de cajou, café et hévéa**. Grâce aux lignes de crédit d'Alterfin, les coopératives peuvent acheter la matière première de leurs membres au moment de la récolte. Cela permet aux petits producteurs de ne pas devoir attendre plusieurs mois la vente de leur production sur les marchés internationaux avant de toucher un paiement. Entretemps, ils peuvent payer les frais scolaires de leurs enfants et les frais de soins de santé de leur foyer, tout en économisant une partie de leurs revenus.

Les organisations agricoles avec lesquelles travaille Alterfin, en Côte d'Ivoire comme ailleurs, accordent une **importance primordiale à l'impact social et environnemental de leurs activités**. Les certifications de type Commerce Equitable permettent aux planteurs de bénéficier de meilleurs prix et aux coopératives de mettre en place de nombreux projets de développement. L'un de nos partenaires est d'ailleurs la première et l'une des seules coopératives dans le pays à proposer du cacao certifié bio. Tous nos partenaires mettent en place des **projets de reforestation et d'agroécologie**, afin de minimiser leur impact sur l'environnement.

Au travers de ses activités d'investissements sous gestion et sous conseil, **Alterfin investit jusqu'à 16 millions d'euros en Côte d'Ivoire**, au cœur de la saison cacaoyère. En outre, nous supportons nos partenaires via des projets d'assistance technique, pour le renforcement de leurs capacités. Au total, via nos cinq partenariats dans le pays, ce sont **plus de 60 000 micro-entrepreneurs et petits producteurs qui bénéficient de notre action**, rendue possible par l'implication de nos coopérateurs.

AMÉRIQUE LATINE : LE CAFÉ SE PORTE MIEUX

En Amérique Latine, l'encours de notre portefeuille total d'investissements sous gestion et conseil a **augmenté de près de 14 %**, principalement porté par la **bonne performance du secteur caféier**. Il enregistre cinq nouveaux partenariats, dans les secteurs de la **microfinance**, du café, du miel et des fruits.

La **microfinance** y reste **prépondérante** : elle représente 69 % de l'encours régional, notamment du fait d'investissements conséquents vers des institutions de **microfinance** (IMF) matures et de taille importante en Équateur, au Nicaragua ou encore au Mexique. En outre, le continent bénéficie de 60 % des investissements sous conseil de BRS et de 30 % de ceux de Symbiotics.

Le Pérou, premier pays en nombre de partenaires

Le Pérou fut l'un des premiers pays d'opérations d'**Alterfin** dans les années 1990. Aujourd'hui, il regroupe **dix partenaires actifs**, dont trois IMF, six partenaires agricoles et un partenaire dans le secteur du textile. Le potentiel de croissance y est important, notamment du fait des inégalités persistantes dans les zones rurales et de la présence de nombreuses chaînes de valeur agricoles.

Les **trois IMF** sont situées dans des zones géographiques différentes, permettant à **Alterfin** d'étendre son impact à travers le pays autant par des investissements que par l'assistance technique. L'une des IMF est un nouveau

partenaire qui s'adresse principalement aux femmes des zones rurales et dont **Alterfin** est devenu en 2023 le premier prêteur international.

Nos **partenaires agricoles** opèrent quant à eux dans les chaînes de valeur du **café, des fruits et du quinoa**. **Tous possèdent des certifications** et fournissent à leurs producteurs des formations et services permettant d'améliorer graduellement leur niveau de vie. Ces certifications sont importantes car pour les obtenir, les petits agriculteurs développent des techniques agricoles durables qui, ensuite, les **aident à mieux faire face aux chocs climatiques** de plus en plus aléatoires. On l'a encore vu lors de l'épisode récent d'El Niño, considéré comme l'un des plus forts en vingt ans.

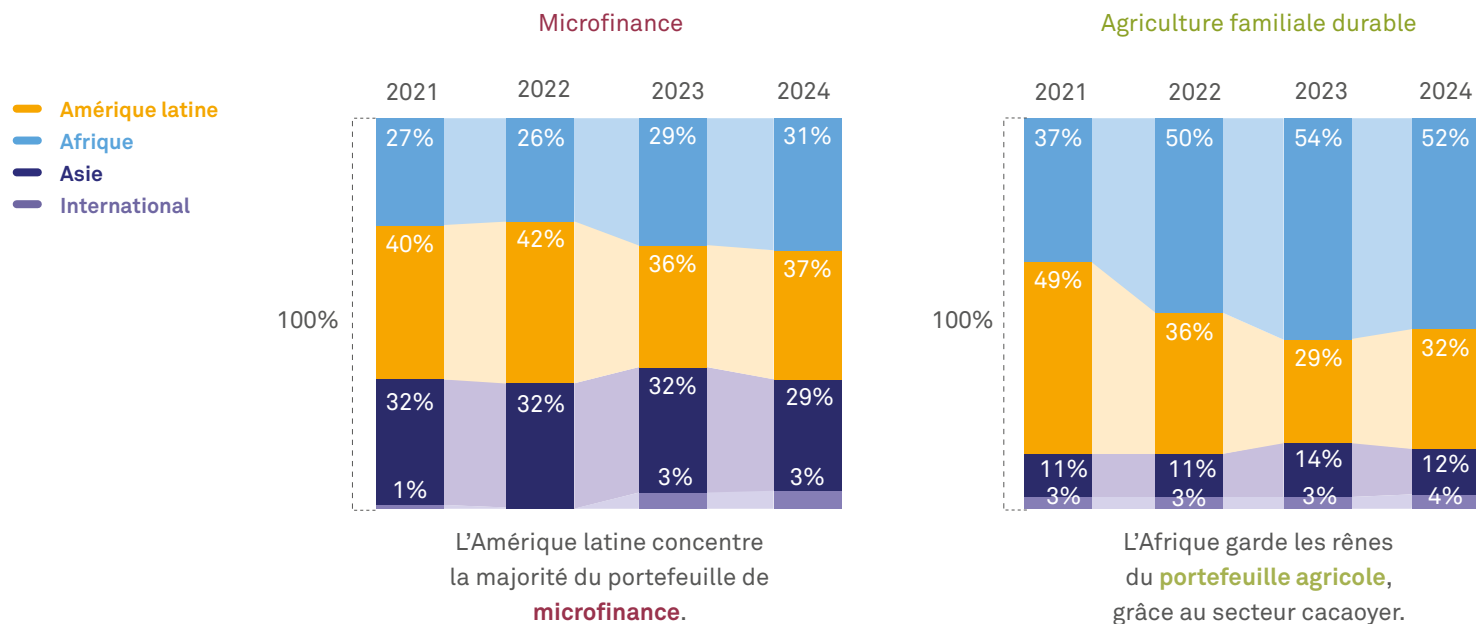
L'ensemble des bénéficiaires d'**Alterfin** au Pérou dépasse actuellement **220 000 micro-entrepreneurs et petits producteurs**, pour un montant total d'investissements sous gestion et conseil de **8,6 millions d'euros** fin 2024. Ces chiffres devraient encore augmenter à court et moyen terme, grâce à la présence permanente de deux de nos chargés d'investissements dans le pays.



Cliente de l'IMF Arariwa,
Pérou
© Arariwa

Cabosse de cacaoyer,
Côte d'Ivoire

ÉVOLUTION DE LA DISTRIBUTION RÉGIONALE EN MICROFINANCE ET EN AGRICULTURE FAMILIALE DURABLE



ASIE : LES IMF, MOTEUR DE LA CROISSANCE

Enfin, l'Asie a vu son **niveau d'encours d'investissements rester globalement stable**, avec une légère baisse de 4 %. Celle-ci est exclusivement due à la **forte proportion de la microfinance** (82 % de l'encours régional) et aux calendriers de paiement en vigueur pour chaque IMF, qui ont conduit à un niveau de remboursement élevé durant l'année.

La **majorité des prêts en question seront renouvelés en 2025**, ce qui permettra au portefeuille asiatique de renouer avec la croissance à court terme. De plus, **trois nouveaux partenariats** ont été établis dans la région en 2024, aux Philippines et en Ouzbékistan. Les activités agricoles, bien que minoritaires dans notre portefeuille sur le continent, enregistrent une légère hausse d'encours d'investissements, notamment via l'intervention de Symbiotics (720 000 euros fin 2024).



Producteur de pommes de terre, Ouzbékistan

© Alterfin

Le Kirghizstan, pierre angulaire de notre expansion en Asie centrale

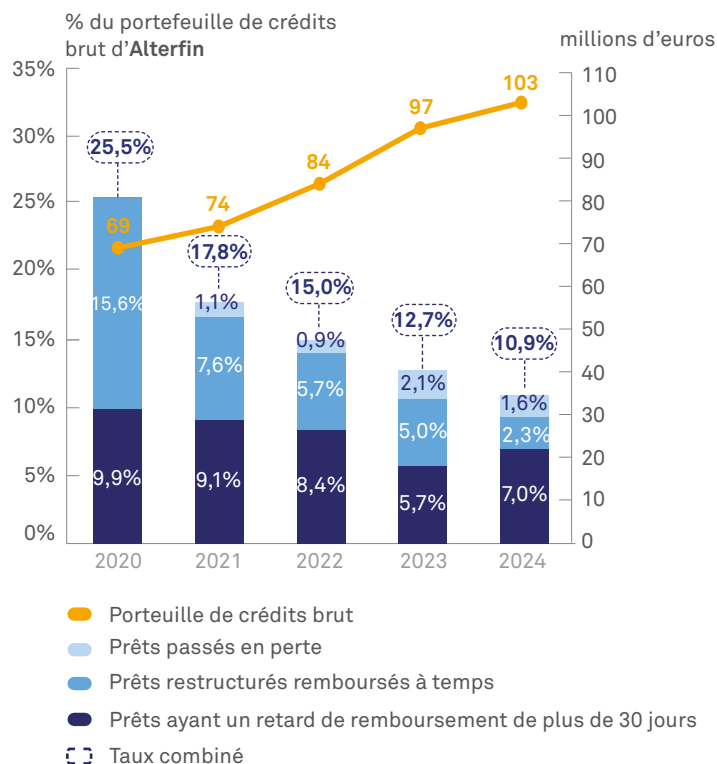
Depuis 2017, **Alterfin** a étendu ses investissements à l'Asie centrale, en utilisant le Kirghizstan comme base de lancement de ses opérations dans la région. Au-delà de son positionnement géographique idéal pour développer nos activités dans les pays environnants, le Kirghizstan possède un secteur de la microfinance en pleine expansion. En effet, l'inclusion financière y reste limitée, en particulier dans les zones rurales où résident plus de 70 % de la population.

Grâce à la présence dans le pays d'un chargé d'investissements, **Alterfin** a pu établir **cinq partenariats avec des IMF locales**. Cela représente un total d'investissements sous gestion et conseil de **7,1 millions d'euros** et près de **100 000 bénéficiaires finaux** en décembre 2024. Nos partenaires kirghizes concentrent 65 % de leurs activités dans les zones rurales, en ligne avec les besoins des habitants et avec la mission d'**Alterfin**.

Plus d'informations sur nos actions au Kirghizstan sont disponibles dans la section « Notre Impact » à la page 39. En parallèle, notre présence locale nous a permis d'identifier de nouveaux partenariats au Tadjikistan et en Ouzbékistan, et potentiellement d'autres pays voisins dans un futur proche.

QUALITÉ DU PORTEFEUILLE DE CRÉDITS BRUT D'ALTERFIN

Le taux combiné de prêts en retard de plus de 30 jours, de prêts restructurés remboursés à temps et de prêts passés en perte s'améliore par rapport à fin 2023.



Une légère amélioration de la qualité du portefeuille de crédits d'Alterfin

Cette section traite uniquement de la qualité du portefeuille de crédits brut d'Alterfin puisqu'Alterfin porte le risque de crédit, ce qui n'est pas le cas pour les investissements sous conseil. De plus, les immobilisations financières d'Alterfin sont également exclues des calculs, n'étant pas sujettes à un calendrier de remboursement.

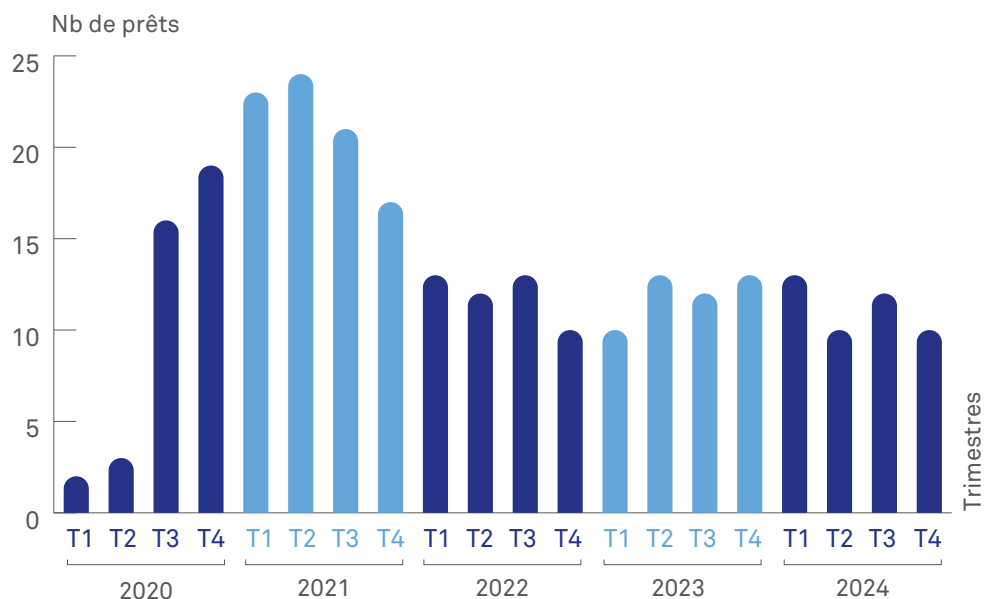
Principal indicateur de la qualité du portefeuille de crédits brut d'Alterfin, le **taux combiné de prêts en défaut de plus de 30 jours, de prêts restructurés et de prêts passés en perte** atteint **10,9 %** du portefeuille de crédits fin 2024, soit une **amélioration notable** par rapport au taux de 12,7 % observé fin 2023. Dans un contexte particulièrement incertain, un tel résultat démontre qu'Alterfin parvient à maintenir la qualité de son portefeuille de crédits sous contrôle. Plus encourageant encore, **le ratio s'améliore de manière constante depuis 2020, alors que le portefeuille de crédits brut d'Alterfin a connu une croissance annuelle moyenne de 10,8 % sur la même période**. L'évolution de chaque composante de ce taux combiné est détaillée dans les paragraphes suivants.

Tout d'abord, le taux de **crédits en retard d'Alterfin s'est légèrement dégradé** en 2024 : les **prêts en retard de plus de 30 jours** représentent **7 % de l'encours du portefeuille de crédits brut d'Alterfin**, contre 5,7 % fin 2023. Ils concernent 15 partenaires, dont 11 sont en défaut de paiement depuis plusieurs années. Différentes mesures de recouvrement sont mises en œuvre afin de récupérer tout ou partie des investissements en question.

Les cas de défaut les plus récents sont liés à des partenaires agricoles impactés par des événements climatiques et/ou par les fluctuations négatives du marché, des événements aux répercussions souvent amplifiées par une mauvaise gestion interne. En **microfinance**, un partenaire cambodgien est entré en défaut en 2024, du fait d'une mauvaise performance opérationnelle partiellement provoquée par le contexte de surendettement du marché local.

Ensuite, **dix partenaires ont actuellement un prêt restructuré**, c'est-à-dire qu'**Alterfin** a modifié et allongé les calendriers et délais de remboursement des investissements concernés.

NOMBRE TOTAL DE PRÊTS RESTRUCTURÉS



Le nombre de prêts restructurés est en baisse et représente une portion moindre de l'encours d'investissements.

Ces restructurations, qui ne représentent plus que 2,3 % de l'encours du portefeuille de crédits brut d'**Alterfin** (contre 5 % fin 2023), sont majoritairement liées à une **détérioration de la performance opérationnelle et financière** des partenaires concernés. Une telle détérioration peut s'expliquer par diverses raisons :

- les évolutions du marché mondial, qu'il s'agisse de la volatilité des prix ou de la demande, qui affectent par exemple le secteur des noix en Bolivie ou celui du café au Pérou ;
- des catastrophes naturelles, comme des épisodes de sécheresse au Kenya ou en Tunisie ;
- une situation économique difficile, comme en Argentine ;
- la mauvaise gestion des opérations dans le cas de certains partenaires ;
- l'impact négatif de la pandémie de COVID-19 dans deux cas spécifiques, tous les autres cas liés à cet événement étant désormais résolus.

Enfin, **1,6 % du portefeuille de crédits brut d'Alterfin a été passé en perte** durant l'année, ce qui signifie que les investissements concernés sont considérés irrécupérables et donc retirés de notre portefeuille. Il s'agit encore ici d'une amélioration par rapport au taux de 2,1 % observé en 2023.

Pour anticiper ces pertes, **Alterfin** acte des réductions de valeur pour l'ensemble des crédits en défaut, en fonction notamment de leur ancienneté et de la probabilité de remboursement. Après ces ajustements, **Alterfin obtient son portefeuille de crédits net de réductions de valeur**, qui s'élève à **99 millions d'euros** fin 2024. Ce calcul de la valeur nette du portefeuille permet de donner une idée plus juste de la réalité comptable.

Une fois la valeur du portefeuille de crédits net connue, nous pouvons également avoir une vision affinée de sa qualité, en calculant un taux combiné de prêts en défaut et de prêts restructurés qui illustre le risque résiduel une fois les réductions de valeur effectuées. En 2024, ce calcul donne un **taux combiné de prêts en défaut de plus de 30 jours et de prêts restructurés qui s'élève à 5,5 % du portefeuille de crédits net de réductions de valeur fin 2024**. Soit une **amélioration franche** par rapport au taux de 6,9 % observé fin 2023, ce qui confirme la capacité d'**Alterfin** à maîtriser la qualité de son portefeuille.

Agriculteur, Rwanda

© Alterfin



8 Notre impact

La mission d'Alterfin : améliorer les moyens de subsistance et les conditions de vie de personnes et de communautés socialement et économiquement défavorisées. Nous intervenons principalement dans des régions rurales et dans des pays à revenu faible et intermédiaire, dans le monde entier. Cette mission, nous l'accomplissons en soutenant des **institutions de microfinance** (IMF) et des **entreprises agricoles durables**. Les IMF touchent une population qui a peu ou pas accès aux services bancaires, tandis que les PME agricoles travaillent avec des petits exploitants dans des zones reculées.

Dans cette section, vous découvrirez :

- notre **impact en chiffres**. Nous collectons des données et analysons notre impact à travers les 4 piliers sur lesquels se fonde notre action ;
- des **études de cas**, qui examinent de plus près l'impact sur nos partenaires et leurs bénéficiaires.

Notre impact en chiffres

Pour mesurer notre impact, nous menons chaque année une évaluation auprès de nos partenaires. Celle-ci est essentielle pour mesurer leurs progrès tout au long de notre processus d'investissement. Elle nous permet aussi d'évaluer si notre **approche** est **suffisamment ciblée et efficace** pour répondre à notre mission de réduction de la pauvreté.

Pour récolter des données auprès de nos partenaires, nous avons développé un **outil d'évaluation environnementale et sociale**. Nous analysons ensuite les données récoltées à travers les 4 piliers de notre action :

1. Inclusion financière
2. Accès au marché
3. Soutien aux entreprises rurales
4. Protection de la planète

Ces piliers visent à fixer des **objectifs clairs**, liés à notre mission globale de réduction de la pauvreté. En plus de ces 4 piliers, **l'égalité de genre** est un **objectif transversal** (voir encadré page 40).

Outre notre propre évaluation, nous suivons aussi le « Règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers »¹. Comme celui-ci le préconise, nous publions régulièrement des informations sur l'intégration des facteurs de durabilité dans nos processus d'investissement : nos méthodologies, nos indicateurs de performance ou encore nos progrès en matière environnementale et sociale. Pour en savoir plus, consultez la dernière publication périodique en annexe 2 à la page 67.

¹ https://finance.ec.europa.eu/sustainable-finance/disclosures/sustainability-related-disclosure-financial-services-sector_en

Employées du partenaire
Bailyk Finance (IMF),
Kyrgyzstan

© Alterfin

Objectif transversal : égalité de genre



Représentation des femmes
chez nos partenaires :

Femmes dans des fonctions de leadership	567
Direction	35 %
Conseil d'administration (CA)	27 %
Nombre de femmes employées	12 247
Contrats permanents	40 %
Contrats temporaires	55 %
Part des femmes bénéficiaires	77 %

C'est parce qu'**Alterfin** reconnaît le **rôle clé des femmes dans la réduction de la pauvreté** qu'elle accorde autant d'importance à l'égalité de genre.

À travers notre **Stratégie d'Investissement** axée sur le Genre, nous visons à soutenir les organisations dirigées par des femmes et celles qui se consacrent à l'amélioration de la condition des femmes. Nos investissements reflètent cet engagement : chez nos partenaires, environ la moitié des postes sont occupés par des femmes et elles sont bien représentées au sommet de la hiérarchie.

Ensemble, ils ont aujourd'hui un impact sur les conditions de vie de **plus de 3,7 millions de femmes**, ce qui représente 77 % des bénéficiaires de nos projets.

LES 4 PILIERS QUI DÉTERMINENT NOTRE IMPACT

Pilier 1 Inclusion financière



Plus d'un **tiers de la population mondiale n'a pas accès aux services financiers**, dont une majorité de femmes et de personnes vivant dans des zones rurales. Or, l'inclusion financière est primordiale pour le développement des populations vulnérables, leur résilience et leur sécurité financière. Comment répondons-nous à ce défi ? En investissant dans des **institutions de microfinance (IMF)**, situées à 68 % dans des pays à revenus intermédiaires ou faibles. Ensemble, elles emploient 22 356 personnes. Nous nous focalisons sur les populations rurales et les prêts agricoles, afin de créer des emplois dans des communautés vulnérables et par là, améliorer leur sécurité financière et leur résilience.

Globalement, le **portefeuille de ces IMF** est réparti comme suit :

- 63 % des fonds sont dédiés à des **populations rurales**, 37 % à des populations urbaines ;
- 20 % sont plus spécifiquement consacrés aux **prêts à 608 277 petits exploitants agricoles** ;
- 57 % sont consacrés à des **prêts aux (micro-)entreprises**, pour soutenir des activités génératrices de revenus ;
- Le reste sert à financer divers besoins de la population ciblée (logement, éducation, consommation...).

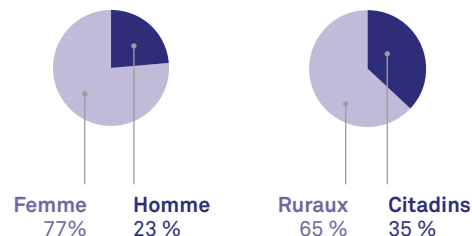
4,8 millions de bénéficiaires

À travers les IMF partenaires, nous aidons plus de 4,8 millions de personnes à accéder à des services financiers. Parmi elles, **77 % de femmes** (1 % de plus que l'année précédente).

65 % des clients font partie de **communautés rurales**, où sont concentrées la plupart des populations vulnérables. Les 35 % restants sont issus d'une population urbaine vulnérable.

Plus de 2 millions de clients ont accès à des **produits d'épargne**. En outre, 63 % de nos partenaires proposent des **produits d'assurance**, et 67 % des **prêts d'urgence**. L'accès à ces produits financiers permet aux clients de faire face à des dépenses imprévues et à encaisser les chocs économiques.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES IMF



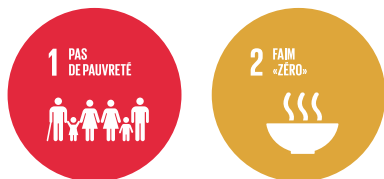
TOTAL DES BÉNÉFICIAIRES

Épargnants : 2 168 335

Emprunteurs : 2 638 222

Total : 4 806 557

Pilier 2 Accès au marché



Dans les zones rurales, **plus d'un demi-milliard de familles d'agriculteurs** vivent sur des exploitations de **moins de deux hectares**. Beaucoup n'ont **pas ou peu accès au marché** pour vendre leur production. Or, cet accès est vital pour améliorer leurs revenus et leurs conditions de vie. Il en découle une situation injuste : alors que les petits exploitants agricoles produisent un tiers de la nourriture mondiale, ils luttent pour nourrir leurs propres familles.

Chez **Alterfin**, nous soutenons ces petits exploitants agricoles, dont 19 % de femmes. Avec notre appui, nos partenaires dans **l'agriculture familiale durable** créent un **accès au marché pour plus de 154 000 petites exploitations** (3 ha en moyenne).

Ensemble, ces exploitations représentent un demi-million d'hectares cultivés et une production agricole de plus de 220 000 tonnes.

ACCÈS AU MARCHÉ CRÉÉ

Producteurs au total : 154 233

Production : 226 140 tonnes

Terres cultivées : 343 074 ha

Des primes pour les productions certifiées

Alterfin privilégie le **commerce équitable** et/ou les **productions certifiées biologiques**. Ces certifications garantissent des pratiques sociales et environnementales durables. En outre, elles permettent aux fermiers de toucher des **primes**.

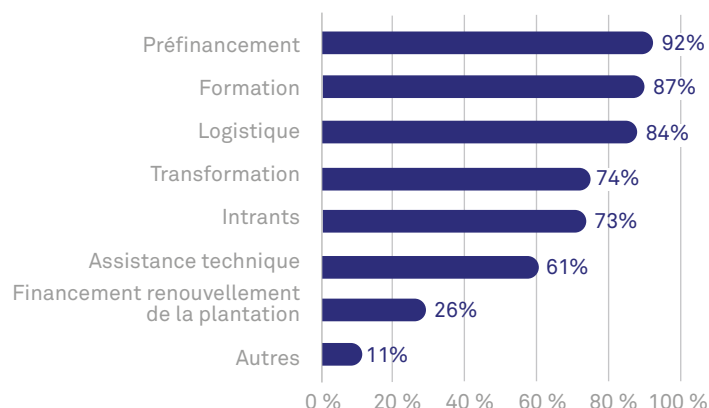
En 2024, environ **8,7 millions de dollars** ont été **versés en primes** à ces petits agriculteurs, grâce à leur production certifiée. C'est moins que l'année d'avant, car la demande mondiale de produits certifiés a diminué en 2024, et donc les producteurs ont pu vendre moins de volumes.

Malgré cette baisse, nous continuons à soutenir la certification des produits. Car les revenus qu'elle génère sont soit versés **directement aux agriculteurs**, soit consacrés à **des initiatives qui bénéficient à toute la communauté** : ex. formations en agriculture, amélioration des infrastructures, construction d'écoles et d'établissements de soins de santé... Au-delà du gain financier, ces primes contribuent donc à briser la spirale de la pauvreté pour les communautés rurales.

Des relations à long terme

Nos partenaires développent des relations à long terme avec les agriculteurs dont ils achètent la production. Cela leur permet aussi de **connaître mieux que quiconque les besoins** des petits exploitants agricoles. Ils sont donc les mieux placés pour leur apporter non seulement de l'aide financière, mais aussi des connaissances techniques et d'autres formes d'appui adaptées. Le résultat ? Des **productions plus abondantes et plus qualitatives** et donc une plus grande viabilité des revenus.

SERVICES & SOUTIEN OFFERTS PAR NOS PARTENAIRES



Pilier 3 : Soutien aux entreprises rurales

Les PME agricoles créent des emplois et des **perspectives économiques pour les populations rurales**. Elles jouent donc un **rôle crucial dans le développement** de ces communautés.

Or, elles font face à un **déficit de financement de plus de 250 milliards de dollars**. En effet, ces petites entreprises ont des besoins trop importants pour les **institutions de microfinance**, mais trop petits pour les institutions de prêt commerciales. En outre, elles sont souvent **considérées comme « à haut risque »** en raison de leur taille restreinte et de leur secteur.

Pour offrir à ces PME des opportunités de croissance, nous intervenons en tant que **premier investisseur** pour 42 % de nos partenaires dans **l'agriculture durable**. C'est un peu moins qu'en 2023 - ce chiffre atteignait alors 50 % -, ce qui s'explique par deux raisons : d'une part, les fluctuations du portefeuille

d'**Alterfin** ; d'autre part, l'arrivée de nouveaux partenaires pour lesquels nous ne sommes pas le premier investisseur.

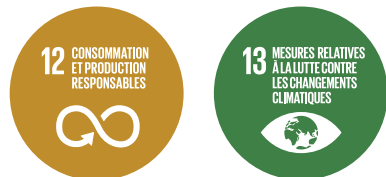
Ensemble, nos partenaires dans **l'agriculture durable** emploient **6 517 personnes** (1 927 employés permanents, 4 590 employés temporaires) à travers le monde, dont 35 % de femmes. C'est plus qu'en 2023, mais moins que le pic de 2022 – 7 000 personnes. En effet, cette année-là, les PME agricoles avaient occupé une part exceptionnellement importante dans notre portefeuille. Les agriculteurs restent et resteront une de nos cibles privilégiées, car ils représentent une grande partie des populations vulnérables à travers le monde. C'est donc là aussi que réside notre plus grand potentiel d'impact.

Garanties de prêt

Alterfin investit dans des partenaires dont nous estimons qu'ils peuvent avoir un impact social et environnemental conséquent, même si leurs performances financières et/ou opérationnelles sont plus faibles. Pour réduire les risques associés à l'octroi d'un tel crédit, nous mettons en place des **mécanismes de garantie**. En 2024, ces garanties ont été financées principalement par quatre entités (voir chapitre « Partenariats et Réseaux » en page 16) :

- Le **Fonds de Garantie d'Alterfin** a fourni des garanties d'un montant de plus de 800 000 euros, à sept partenaires.
- La garantie d'**ACELI** s'élevait à plus de 25 000 euros pour 12 partenaires.
- **FOGAL** a accordé plus de 158 000 euros en garanties à deux partenaires au Pérou et en Bolivie.
- Pour la première fois en 2024, **Alterfin** a bénéficié du programme de garantie de l'**USDFC** (United States Development Finance Corporation), qui va couvrir des prêts d'un total de 20 millions de dollars sur une période de 10 ans. En 2024, une première tranche de 375 000 dollars a été fournie pour soutenir deux partenaires.

Pilier 4 Protection de la planète



Le dernier pilier concerne la protection de la planète et la lutte contre le changement climatique. Car l'amélioration des moyens de subsistance des populations pauvres est profondément liée à la santé de notre planète.

Les petits agriculteurs subissent déjà les effets néfastes de la dégradation du climat et de l'environnement. Les températures plus élevées et les phénomènes météorologiques extrêmes **affectent leurs rendements agricoles et leur sécurité alimentaire**. Gagner un revenu stable et prévisible est de plus en plus compliqué.

PRODUCTEURS DURABLES

Total de producteurs certifiés : 76 %

Producteurs commerce équitable : 43 %

Autres certifications : 31 %

Producteurs bio : 26 %

[76 % de producteurs certifiés](#)

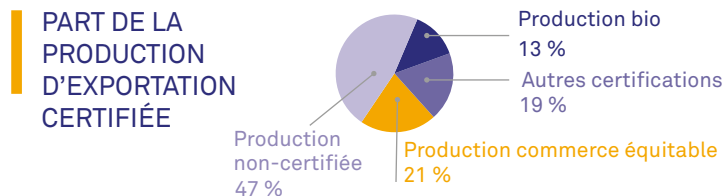
C'est pourquoi **Alterfin** investit uniquement dans des **pratiques agricoles durables**. Nous voulons soutenir une transition mondiale vers une production alimentaire durable, qui préserve les écosystèmes et gère durablement la terre, l'eau et les ressources naturelles. Et cela, tout en renforçant la résilience des petits agriculteurs.

À travers nos partenaires dans **l'agriculture durable**, nous soutenons plus de **150 000 agriculteurs**. **Alterfin** analyse leurs pratiques agricoles via son outil d'évaluation des risques sociaux et environnementaux, qui examine la gestion des sols, des déchets et de l'eau, la préservation de la biodiversité, l'utilisation responsable des produits agrochimiques et la gestion des risques climatiques.

Outre notre propre outil d'évaluation, le meilleur moyen de garantir des bonnes pratiques reste la certification. Aujourd'hui, **76 % des agriculteurs que nous touchons détiennent une certification**, soit 5 % de plus qu'en 2023. Il s'agit de certifications en commerce équitable, en production biologique ou les deux (ex. Rainforest Alliance ou Good Agricultural Practices). Toutes impliquent des pratiques agricoles durables et la protection de l'environnement.

Pourquoi l'ensemble des agriculteurs appuyés par **Alterfin** ne sont-ils pas certifiés ? Parce que les démarches pour obtenir ces **certifications engendrent des coûts**, que tous n'arrivent pas à supporter. D'autant plus qu'ils ne sont pas toujours sûrs de pouvoir rentabiliser cet investissement, car la certification ne garantit pas qu'ils pourront vendre toute leur production sous le label certifié, et donc à des prix plus élevés.

C'est ce qui s'est passé en 2024 : en raison de la **diminution de la demande mondiale de produits certifiés**, déjà mentionnée plus haut, le volume de production vendu sous label certifié a baissé de 5 % en 2024. Ceci explique aussi en partie la différence entre la part des agriculteurs certifiés et la part des produits d'exportation qui l'est.



Cérise de café, CPC, partenaire certifié Commerce Équitable et Bio

© Alterfin

L'importance des projets d'assistance technique

Un de nos points forts est d'offrir un appui adapté à nos partenaires. Or, ils n'ont pas que des besoins financiers, ils ont également besoin d'un appui technique. C'est pourquoi **Alterfin** co-finance des projets d'assistance technique. Pour cela, nous identifions les besoins avec nos partenaires et les aidons à trouver les formations ou autres solutions nécessaires. Il s'agit d'une **composante clé de nos activités**, car renforcer les capacités et les compétences de nos partenaires accroît leur impact positif sur les bénéficiaires finaux.

Cette assistance est possible grâce aux fonds apportés par :

- le **Fonds de Garantie d'Alterfin**, un organisme indépendant créé en 2000 et financé par des dons de particuliers et d'institutions ;
- **BIO** (The Belgian Investment Company) ;
- le programme **SSNUP** (Smallholder Safety Net Upscaling Program).

En 2024, **26 partenaires** ont bénéficié de projets d'assistance technique (28 projets au total, dont 16 sont terminés et 12 en cours), pour un **montant de 983 000 euros**. Les projets d'assistance technique répondent à des besoins très diversifiés, comme l'**amélioration de la gestion interne** ou encore le **renforcement du positionnement commercial**. Actuellement, 17 de ces projets d'assistance technique visent les institutions de microfinance, tandis que 11 ciblent les coopératives ou PME agricoles. Découvrez deux exemples sur la page suivante.

RENESANS

Institution de microfinance,
Ouzbékistan, partenaire depuis 2023

Renesans manquait d'objectifs formels et de procédures de suivi et de rapportage. Elle n'avait pas non plus mis en place de cadre de gestion de la performance sociale, alors qu'elle disposait d'indicateurs pertinents (ex. part des femmes touchées, part d'emprunteurs en milieu rural, montant moyen des prêts).

« Le projet d'assistance technique nous a permis d'introduire de nouveaux systèmes de gestion de notre performance sociale et de prendre des décisions de manière plus efficace »

- Mirlaziz Umarov, CEO

DISTRIBUTION DES PROJETS D'ASSISTANCE TECHNIQUE EN MICROFINANCE IMPLÉMENTÉS EN 2024



- Renforcement des capacités
- Gestion des performances sociales et environnementales
- Améliorations opérationnelles
- Systèmes informatiques
- Stratégie commerciale et stratégie d'entreprise

KENTASTE

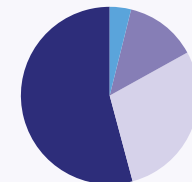
Entreprise agricole, Kenya,
partenaire depuis 2017

KENTASTE est le seul grand producteur de noix de coco au Kenya, majoritairement destinées à l'exportation. À long terme, l'entreprise souhaite se développer sur le marché local. L'objectif du projet est de tester de nouveaux produits à base de noix de coco qui pourraient plaire à un public local et dès lors, booster encore la demande de noix de coco et donc les retombées économiques locales.

« Le projet d'assistance technique nous a permis de mobiliser des ressources pour investir dans le lancement d'un nouveau produit innovant destiné au marché local. »

– Kyle Denning, directeur général

DISTRIBUTION DES PROJETS D'ASSISTANCE TECHNIQUE EN AGRICULTURE DURABLE IMPLÉMENTÉS EN 2024



- Améliorations opérationnelles
- Systèmes informatiques
- Stratégie commerciale et stratégie d'entreprise
- Dynamique institutionnelle

Étude : quel est notre impact en Asie centrale ?

Chaque année, en plus de la collecte de données auprès de l'ensemble de nos partenaires, nous menons **une étude d'impact post-investissement** plus approfondie auprès d'un échantillon de partenaires. Nous avons développé une stratégie spéciale pour cela, qui oriente notre méthodologie. A travers cette étude d'impact, nous examinons notre impact sur nos partenaires et sur leurs bénéficiaires.

Sur nos partenaires, nous avons un impact direct à travers notre soutien financier et technique. Pour mesurer notre impact sur eux, nous menons chaque année une étude d'additionnalité. L'objectif principal ici est d'évaluer la valeur ajoutée spécifique d'**Alterfin** pour un partenaire, éventuellement par rapport à d'autres investisseurs s'il y a en a. En 2024, nous avons mené une **étude d'additionnalité** auprès de **4 partenaires en Asie centrale**.

De leur côté, nos partenaires ont un impact direct sur **leurs bénéficiaires** (et donc **Alterfin** un impact indirect). Avant de démarrer un partenariat, nous évaluons ce potentiel d'impact pour chaque partenaire. Une fois le partenariat lancé, **nous vérifions si nous avons bel et bien atteint l'impact escompté à travers l'étude de cas**. En 2024, nous avons effectué cette étude auprès de deux partenaires : Bailyk Finance et Frontera. Vous trouverez les résultats plus bas, dans la partie « Études d'impact : Bailyk Finance & Frontera », à la page 50.

QUATRE PARTENAIRES SOUS LA LOUPE DE L'ADDITIONNALITÉ

Dans notre étude d'additionnalité, nous vérifions si notre investissement répond à trois critères :

- **Caractère pionnier** : sommes-nous les premiers investisseurs pour un partenaire, comblant ainsi des pénuries de financement critiques, qui bloquent la croissance et le développement du partenaire ?
- **Rôle de catalyseur** : nos investissements stimulent-ils la confiance et l'intérêt d'autres prêteurs, donateurs et acheteurs, permettant donc au partenaire d'accéder à de nouvelles sources de financement et de poursuivre son développement et sa croissance ?
- **Adapté au partenaire** : nos prêts et notre appui répondent-ils aux besoins spécifiques de nos partenaires et à leurs objectifs, de sorte qu'ils puissent soutenir au mieux leurs bénéficiaires ?

Nos études d'additionnalité nous aident à mieux comprendre l'expérience de nos partenaires, l'objectif final étant de **renforcer encore notre valeur ajoutée pour eux**.

Cette année, nous avons menée cette étude auprès de **quatre institutions de microfinance partenaires au Kirghizistan** (voir deux pages suivantes). Les informations recueillies façonneront nos stratégies en Asie centrale et même pour l'ensemble de notre portefeuille.

AMANAT CREDIT

Partenaire depuis 2023

Prêts verts, programme
de formation et bientôt, prêts et formations
spécifiques pour les entrepreneuses.



10 233 bénéficiaires
55 % de femmes, 26 % d'agriculteurs

Pionnier > **Alterfin** est intervenue en tant que deuxième prêteur international, à un moment où Amanat avait du mal à obtenir des financements.

Catalyseur > Après **Alterfin**, trois autres institutions de prêt internationales sont venues s'ajouter. Ces fonds ont permis à l'IMF de s'étendre et de développer son offre.

Adapté au partenaire > Amanat apprécie entre autres la flexibilité des prêts sans garanties et la durée de prêt de 36 mois.

« En plus de répondre au besoin urgent, le prêt d'**Alterfin** a renforcé notre crédibilité, ce qui a attiré d'autres prêteurs internationaux et locaux. De plus, l'assistance technique fournie par **Alterfin** en matière de performance sociale nous a aidés à améliorer nos activités et renforcer notre impact pour nos clients, en alignement avec notre mission. »

Omurzakova Gulzara Makeshovna,
Directrice exécutive d'Amanat Credit

ELET CAPITAL

Partenaire depuis 2017

Prêts verts et prêts agricoles



24 540 bénéficiaires
49 % de femmes, 22 % d'agriculteurs

Pionnier > **Alterfin** a commencé à soutenir cette IMF à un moment où Elet Capital dépendait à 30 % d'institutions de prêt locales pour son financement. Or, ces prêteurs appliquaient des exigences strictes en matière de garantie et les plafonds d'emprunt étaient vite atteints.

Catalyseur > L'implication d'**Alterfin** a contribué à la croissance d'Elet, qui a vu un triplement de son portefeuille de prêts depuis 2017. Notre soutien a renforcé la confiance des prêteurs internationaux, qui n'étaient que deux en 2017 et une dizaine aujourd'hui. Elet dispose d'une base de financement plus diversifiée, ce qui lui assure une meilleure stabilité.

Adapté au partenaire > Elet Capital apprécie les conditions de prêt d'**Alterfin**, comme la durée de prêt de 36 mois (la plus longue parmi ses prêteurs actuels) et les calendriers de remboursement sur mesure qui s'alignent sur les flux de trésorerie.

« Le financement d'**Alterfin** nous permet de proposer des produits de prêt adaptés aux besoins des populations défavorisées dans les zones rurales. **Alterfin** est un partenaire réactif, qui a compris nos défis et nous a soutenus au mieux pour atteindre une croissance durable. »

Ernest Kamchybekov,
Directeur général d'Elet Capital

OXUS MICROFINANCE

Partenaire depuis 2017

Prêts verts et prêts agricoles,
programme de formation et bientôt, prêts et formations
spécifiques pour les entrepreneuses.



10 918 agriculteurs bénéficiaires
56 % de femmes, 26 % d'agriculteurs

Pionnier > Alterfin était l'un des premiers prêteurs d'Oxus. Elle est intervenue à un moment où Oxus avait du mal à obtenir de nouveaux financements, en raison des exigences strictes des prêteurs locaux.

Catalyseur > La présence d'**Alterfin** a contribué à renforcer la crédibilité de l'IMF, ce qui a permis d'attirer trois nouveaux prêteurs. Sans cela, Oxus aurait été freinée dans sa croissance et trop dépendante d'un de ses actionnaires, une ONG.

Adapté au partenaire > Le prêt d'**Alterfin** a été structuré en fonction des besoins d'Oxus, qui apprécie notamment les décaissements par tranches. Dans l'ensemble, les conditions de prêt d'**Alterfin** sont considérées comme équitables.

*« Grâce à **Alterfin**, nous avons pu bénéficier de conditions de prêt flexibles et adaptées à nos besoins, comme la structure de prêt échelonnée et l'absence de garantie. La tarification transparente et la communication claire d'**Alterfin** ont favorisé une relation solide. Nous avons pu ainsi nous concentrer sur notre croissance : notre portefeuille a été multiplié par 2,5 et nous avons pu nous étendre à de nouvelles régions, pour soutenir encore plus d'agriculteurs mal desservis. »*

Denis Khomyakov,
Directeur général d'Oxus Microfinance

BAILYK FINANCE

Partenaire depuis 2017

Prêts verts et prêts agricoles, programme de formation sur
l'efficacité énergétique au niveau privé.



51 491 bénéficiaires
59 % de femmes, 40 % d'agriculteurs

Pionnier > Alterfin a été le premier prêteur international à soutenir Bailyk. L'IMF avait du mal à obtenir des financements, en raison des exigences en matière de garanties et de ses fonds propres limités.

Catalyseur > Bailyk a su attirer plus de 15 prêteurs internationaux, améliorer sa structure financière et accroître son impact social. L'IMF a connu une croissance significative, passant de 16 à 50 succursales et de 8 700 à 52 000 bénéficiaires entre 2017 et 2024.

Adapté au partenaire > Bailyk Finance apprécie le partenariat pour ses conditions de prêt sur mesure, un calendrier de remboursement bien structuré, des prix compétitifs et l'une des durées de prêt les plus longues parmi ses prêteurs. En outre, l'IMF approuve la réactivité et l'approche collaborative.

*« **Alterfin** nous a ouvert les portes d'un réseau d'investisseurs mondiaux. Grâce à la flexibilité des conditions de prêt, nous pouvons aligner les financements sur nos cycles économiques et garantir ainsi la durabilité de nos activités. L'engagement d'**Alterfin** en matière d'ESG et d'assistance technique nous permet de croître de manière responsable, de renforcer l'inclusion des femmes et de développer des produits financiers verts. Nous sommes impatients d'étendre notre partenariat, afin de toucher d'autres communautés défavorisées. »*

Chinara Moldazhanova,
CEO de Bailyk Finance

Études d'impact : Bailyk Finance & Frontera

En 2024, nous avons mené des études d'impact auprès de deux de nos partenaires. Le premier est **Bailyk Finance**, une **institution de microfinance** au Kirghizistan. Le deuxième est **Frontera**, une **coopérative de caféiculteurs** au Pérou.

Ces études d'impact ont deux objectifs :

- D'une part, mesurer l'impact de notre partenaire sur la situation économique, sociale et familiale de leurs bénéficiaires ;
- D'autre part, évaluer leur impact à plus long terme sur leur résilience économique.

Ces deux aspects sont importants **car éliminer la pauvreté est une question à la fois de court et de long terme**. Les témoignages des bénéficiaires au sujet de leurs expériences récentes lèvent le voile sur des problèmes concrets qu'ils éprouvent et sur les solutions qu'apporte le partenaire. Tandis que les impressions à long terme des répondants permettent d'évaluer si leur situation s'est durablement améliorée - ce qui implique aussi qu'ils aient une solution à portée de main en cas de revers financier.

MÉTHODOLOGIE DES ÉTUDES D'IMPACT

Pour mener ces études d'impact, nous appliquons la **méthodologie Sensemaker**. L'originalité de cette méthodologie est de ne pas s'appuyer uniquement sur des données quantitatives, mais aussi sur des données qualitatives, à savoir des témoignages d'agriculteurs ou de bénéficiaires d'IMF.

Dans une première phase, nous recueillons des **témoignages** par le biais d'entretiens sans structure préétablie. L'entretien



démarre par une question ouverte, pour ne pas influencer ou orienter les répondants, ce qui permet de recueillir des informations différentes. Concrètement, nous leur demandons de nous raconter une expérience vécue au cours de l'année écoulée avec le partenaire. Ensuite, nous demandons aux personnes interrogées d'associer une émotion et un thème à cette expérience. À travers ces histoires individuelles, nous pouvons dégager des tendances qui nous permettent de comprendre l'impact de notre partenaire sur leurs entreprises et plus généralement, sur leurs vies.

La deuxième étape consiste à soumettre un **questionnaire à choix multiples** plus traditionnel aux participants. Il sert à évaluer les relations des bénéficiaires avec le partenaire d'**Alterfin**, les améliorations économiques vécues par ces bénéficiaires et le bien-être de leurs familles.

BAILYK FINANCE : PARTENAIRE CLÉ POUR DÉVELOPPER LES ENTREPRISES ET AMÉLIORER LES CONDITIONS DE LOGEMENT

> Introduction : la microfinance au Kirghizistan

Au Kirghizistan, **un tiers de la population vit sous le seuil de pauvreté**. Les zones rurales sont les plus vulnérables, notamment parce que les gens y ont un accès limité aux infrastructures, aux marchés et aux services financiers.

Pour combler ce dernier problème, les **institutions de microfinance** (IMF) jouent un rôle crucial. Elles fournissent **des prêts, des comptes d'épargne et des produits d'assurance** aux populations mal desservies.

Les financements permettent à leurs clients de créer ou de **développer une petite entreprise**, de **scolariser leurs enfants** et plus généralement, **d'améliorer leur qualité de vie**. La **microfinance** bénéficie particulièrement aux femmes, qui y trouvent un moyen d'acquérir une autonomie financière.

La **microfinance** est en croissance au Kirghizistan, soutenue par la législation locale. Le secteur espère développer encore ses activités en s'appuyant sur la digitalisation. Mais il y a un revers à cette médaille : les **taux d'intérêt restent élevés et le surendettement est une réalité**. Bailyk Finance, partenaire d'**Alterfin**, fait-elle partie des « bons élèves » parmi les IMF ? C'est-à-dire celles dont les prêts aident réellement les clients, avec des conditions claires et raisonnables ? C'est ce que cette étude d'impact tente de déterminer.

> Que fait l'IMF Bailyk Finance ?

Fondée en 2011, Bailyk Finance est l'une des principales institutions de **microfinance** du Kirghizistan. **84 % de ses clients** sont concentrés dans les **zones rurales**, le reste dans des petites villes. L'IMF y offre des produits de crédit adaptés aux besoins de personnes à faibles revenus et de petites entreprises.

En outre, Bailyk promeut l'éducation financière, l'autonomisation des femmes et le développement durable par le biais d'initiatives ciblées. En 2017, **Alterfin** lui a octroyé son premier prêt international (voir aussi « Quatre partenaires sous la loupe de l'additionnalité » plus haut, page 48). Depuis, l'IMF s'est rapidement développée. Aujourd'hui, elle exploite 50 succursales et dessert plus de 50 000 bénéficiaires.

> 88 % des clients ont une meilleure qualité de vie

L'étude d'impact a porté sur **180 clients**, dont 139 hommes et 41 femmes. Leurs prêts contractés auprès de Bailyk s'élevaient à 719 dollars en moyenne. Dans la première partie de l'étude, nous avons écouté les **témoignages des clients**. D'après ces entretiens, 88 % des personnes interrogées estiment que les prêts ont amélioré leur qualité de vie :

- 40 % ont amélioré leurs conditions de logement (nouveau logement ou rénovation).
- 40 % ont développé leur activité/entreprise, augmentant ainsi leurs revenus et leur stabilité financière.
- 10 % ont acheté des appareils électroménagers essentiels.
- 5 % ont utilisé des prêts pour financer l'éducation de leurs enfants.
- 5 % ont amélioré leur qualité de vie grâce à d'autres achats.

Ensuite, à travers des **questionnaires à choix multiples**, nous avons examiné la **perception qu'ont les bénéficiaires de leur relation avec Bailyk Finance**. Les résultats indiquent un sentiment très positif :

- 74 % des bénéficiaires estiment que les prêts de Bailyk Finance répondent parfaitement à leurs besoins ;
- Plus de 70 % indiquent préférer Bailyk Finance à d'autres IMF, parce qu'ils lui font confiance et qu'ils estiment ses produits adaptés à leurs besoins ;
- 85 % des personnes interrogées recommanderaient Bailyk.

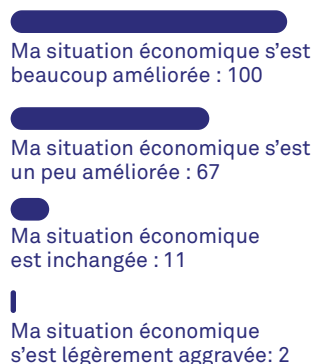
> Impact économique

Les répondants estiment que Bailyk applique des **pratiques financières responsables**, qui leur inspirent confiance.

- 81 % estiment que les conditions des prêts sont claires ;
- Pour 73 % d'entre eux, le remboursement du prêt ne constitue pas une source d'inquiétude.

En outre, 93 % des clients considèrent que leur **situation économique s'est réellement améliorée** grâce aux prêts de Bailyk.

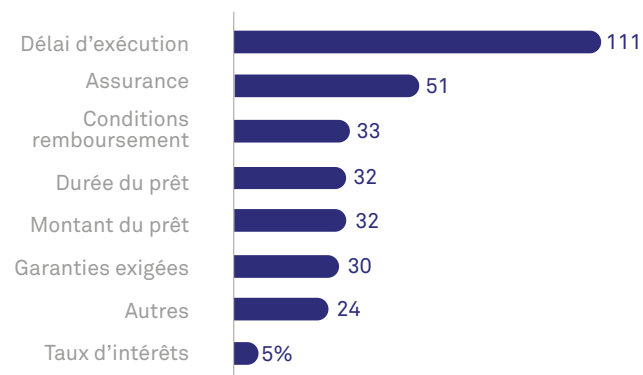
ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE DES BÉNÉFICIAIRES DE BAILYK



Les clients apprécient le côté polyvalent des prêts proposés par Bailyk Finance : ils **contribuent tant à des besoins financiers immédiats qu'à leur stabilité financière à long terme**. D'ailleurs, 50 % des prêts octroyés par Bailyk servent des objectifs long terme.

Enfin, quels aspects des services de Bailyk sont les plus appréciés par ses clients ? Les réponses sont diversifiées : en tête des aspects préférés, il y a le **délai d'exécution des prêts**, suivi par l'assurance solde restant dû, les modalités de remboursement, le montant et la durée du prêt et enfin les critères de garantie.

SERVICES & SOUTIEN OFFERTS PAR BAILYK FINANCE

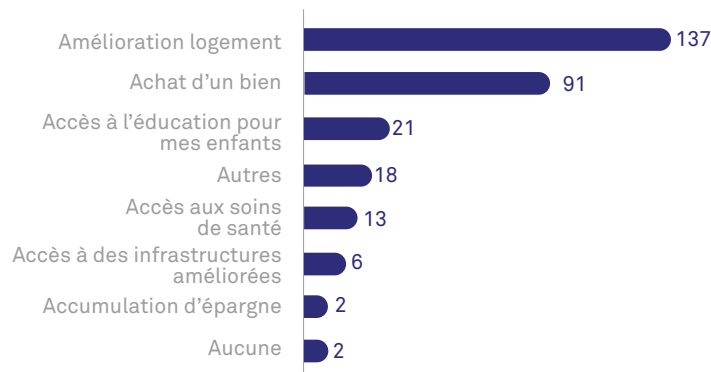


> Impact au niveau familial

C'est au **niveau familial** que les clients de Bailyk ressentent le **plus l'impact des prêts**. Ainsi, 47 % ont amélioré leurs conditions de logement, 31 % ont acheté des biens et 7 % ont investi dans l'éducation de leurs enfants.

Par ailleurs, 63 % des personnes interrogées affirment qu'elles demanderaient un prêt à Bailyk en cas d'urgence, avant d'envisager d'autres solutions comme la vente de leurs biens (12 %) ou l'utilisation de leur épargne (9 %). Bailyk Finance joue donc un rôle essentiel dans la **réduction de la vulnérabilité** des ménages.

AMÉLIORATIONS AU NIVEAU FAMILIAL



> Conclusion

L'étude confirme la position d'acteur clé de Bailyk Finance dans le secteur de la **microfinance** au Kirghizistan. L'IMF contribue à **renforcer les communautés locales**, grâce à des **solutions financières responsables et adaptées** à ses clients.

Les témoignages de ces clients indiquent que Bailyk a réellement contribué à améliorer leurs moyens de subsistance. Ils soulignent en particulier l'**amélioration de leurs conditions de logement** et le **développement de leurs entreprises**. Elle contribue aussi à la **stabilité financière** des emprunteurs, notamment en se profilant comme un partenaire fiable en cas de pépin financier.

Dernier point fort : plus de 80 % des clients estiment que les **conditions de prêt sont claires**, ce qui est loin d'être toujours le cas dans le monde du crédit. En s'appuyant sur tous ces atouts et en continuant à innover, Bailyk Finance est bien placée pour maintenir et étendre son impact positif sur des populations pauvres au Kirghizistan.





FRONTERA : TENIR LE CAP FACE AUX ALÉAS DU MARCHÉ

> Introduction : le café de spécialité au Pérou

Ces vingt dernières années, le Pérou a connu une croissance économique significative. Mais les disparités socio-économiques persistent, en particulier dans les zones rurales.

L'**industrie du café** joue un rôle essentiel dans l'économie rurale du Pérou, car elle constitue une **source majeure de revenus pour les petits exploitants agricoles et les communautés indigènes**. Le secteur a connu un véritable essor ces dernières décennies, grâce au développement de **cafés de spécialité et/ou certifiés**.

Les **coopératives et les associations d'agriculteurs** ont joué un **rôle crucial**, en renforçant le pouvoir de négociation collective des caféiculteurs et en favorisant le développement des communautés rurales. Cette étude d'impact se penche sur l'une d'entre elles : la Cooperativa Agraria Frontera San Ignacio Ltd. (Frontera).

> Que fait la coopérative Frontera ?

Créée en 1968, Frontera compte aujourd'hui **420 membres**, dont 21 % de femmes. La coopérative fonctionne avec un système de gouvernance démocratique. Elle négocie avec les acheteurs pour obtenir des prix équitables, tout en éliminant les intermédiaires. Dans un microclimat favorable, ses membres cultivent un **café biologique et équitable** de haute qualité, à raison de 3 500 à 4 000 tonnes par an. Frontera leur fournit une assistance technique, des formations, des préfinancements et un soutien dans les procédures de certification.

Alterfin est **partenaire de Frontera depuis 2006**, quand elle lui a octroyé son premier prêt international. Entre 2006 et janvier 2023, **Alterfin** a accordé dix-huit prêts de 80 000 à 1,5 million d'euros à la coopérative, consacrés principalement à l'achat de machines.

Malgré son succès, Frontera est confrontée à la **volatilité des prix du café**. Si celle-ci est habituelle dans une certaine mesure, il arrive qu'elle cause des fluctuations de prix brutales. En 2023 par exemple, Frontera a acheté le café de ses membres à des prix élevés, puis a eu du mal à le vendre à des prix similaires, ce qui a créé des tensions financières. Ce contexte récent n'a pas manqué d'influencer les résultats de l'étude d'impact.

> L'expérience récente marquée par la volatilité des prix

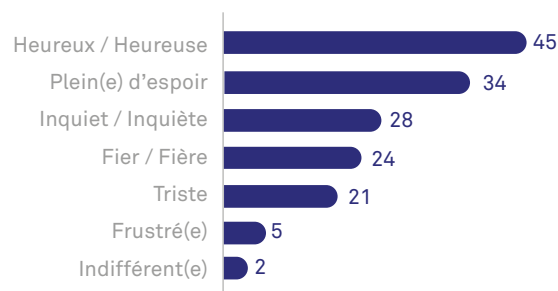
Pour mesurer l'impact de Frontera sur la situation socio-économique de ses membres, nous avons interrogé un groupe représentatif de **82 agriculteurs** de San Ignacio, dont 48 hommes et 34 femmes. Leurs exploitations font une taille moyenne de 3,2 hectares et ils collaborent en moyenne depuis 13 ans avec Frontera.

Nous avons invité les agriculteurs à partager leurs expériences les plus significatives avec Frontera au cours de l'année écoulée. Près de la **moitié** (49 %) des témoignages soulignent des **expériences positives**. Parmi eux, 24 % expriment leur satisfaction par rapport aux **prix payés par Frontera**. 25 % apprécient particulièrement les prêts et autres formes d'aide octroyés par la coopérative. Ils servent notamment à couvrir des frais liés à l'éducation des enfants, l'amélioration des conditions de logement et les soins de santé.

Un **tiers** (33 %) des répondants disent éprouver des **sentiments mitigés** suite à leurs expériences récentes avec Frontera : ils évoquent des difficultés liées aux **fluctuations des prix** (voir ci-dessus) et des **retards de paiement** (souvent dus à des lacunes dans la communication ou le suivi administratif de la coopérative).

Enfin, **18 %** des agriculteurs estiment que le rôle de Frontera dans leur vie n'est **ni positif, ni négatif**. Ce groupe-ci, même s'il est globalement satisfait de sa collaboration avec Frontera, n'est **pas toujours satisfait des prix payés** par la coopérative. En effet, Frontera rémunère les producteurs en fonction de la qualité de leur production, tout en les aidant à améliorer cette qualité. Malgré cette assistance technique, il arrive que la qualité des récoltes n'atteigne pas certains standards et qu'au final, Frontera paie des prix moins élevés que ne l'auraient espéré les producteurs.

ÉMOTIONS ASSOCIÉES AUX TÉMOIGNAGES DES AGRICULTEURS



Bien sûr, ces résultats sont influencés par les difficultés survenues en 2023, marquée par des fluctuations de prix exceptionnelles. Si on examine la **perception à plus long terme de Frontera**, les sentiments sont **beaucoup plus unanimement positifs**.

- 70 % des caféiculteurs ont tissé des relations fortes avec la coopérative et considèrent même qu'elle fait partie de la famille.
- 87 % font confiance à Frontera et préfèrent lui vendre en priorité leurs produits.
- 70 % trouvent que la coopérative représente bien leurs intérêts et répond à leurs besoins.

> Impact économique

60 % des caféiculteurs estiment que Frontera leur offre de **meilleurs prix que les autres coopératives ou entreprises**, tandis que 35 % affirment que les prix sont les mêmes qu'ailleurs.

Dans tous les cas, **70 % estiment que leur situation économique s'est améliorée** depuis qu'ils collaborent avec Frontera. 69 % reçoivent (presque) toujours leurs paiements à temps.

ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE DES MEMBRES DE FRONTERA

Ma situation économique s'est beaucoup améliorée : 3

Ma situation économique s'est un peu améliorée : 54

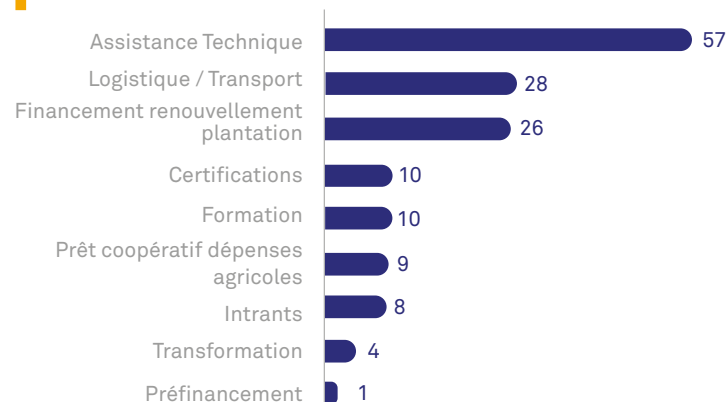
Ma situation économique est inchangée : 21

Ma situation économique s'est aggravée : 4

Quant aux **prêts** octroyés par Frontera, ils ont principalement été investis dans l'**amélioration de la productivité agricole**, dans le **logement des agriculteurs** et dans l'**éducation des enfants**.

Enfin, le service le plus apprécié est l'**assistance technique** offerte par Frontera, suivi par l'appui logistique/le transport des récoltes et les financements offerts aux agriculteurs pour renouveler leurs plantations de café.

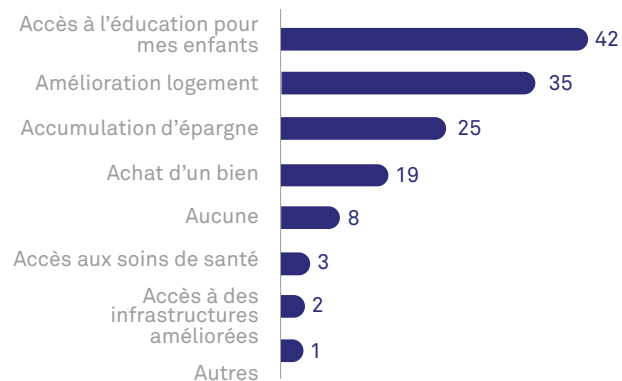
SERVICES LES PLUS APPRÉCIÉS DE FRONTERA



> Impact au niveau familial

Au-delà de l'impact sur leur exploitation agricole, 94 % des membres de Frontera estiment que la coopérative a contribué à des améliorations significatives dans leurs familles. Ils citent principalement l'**éducation de leurs enfants** (31 %), suivie de l'**amélioration du logement** (26 %), la **constitution d'une épargne** (19 %) et l'**achat d'un bien** (14 %).

AMÉLIORATIONS AU NIVEAU FAMILIAL



Cette épargne est extrêmement importante pour parvenir à une situation économique plus robuste à long terme, car elle permet de résister aux chocs. Or, 31 % des caféiculteurs disent avoir constitué une épargne.

38 % d'entre eux compteraient sur des emprunts auprès de la coopérative en cas de souci imprévu. Frontera joue donc un double rôle dans la résilience des familles d'agriculteurs : d'une part, les prix plus élevés ont permis à ses membres de créer quelques réserves essentielles. D'autre part, ses prêts aident ses membres à faire face aux aléas économiques.

> Conclusion

Comme ailleurs, le secteur du café péruvien est **sensible aux fluctuations du marché mondial**, liées entre autres aux aléas climatiques et à la spéculation mondiale sur les prix du café. Malgré les difficultés que cela apporte parfois à court terme, les relations entre Frontera et ses membres semblent solides sur le long terme. Ceux que nous avons interrogés collaboraient depuis 13 ans en moyenne avec la coopérative. Pendant cette période, une grande majorité d'entre eux ont vu leur situation économique et familiale progresser.

Les caféiculteurs ont pu **améliorer la quantité et la qualité de leurs récoltes**, grâce à l'assistance technique de Frontera et aux investissements qu'ils ont pu effectuer. Ils sont généralement plutôt satisfaits des prix et des délais de paiement.

Bref, Frontera reste leur **partenaire privilégié**. Et tout indique qu'elle le restera, si elle parvient à bien gérer la volatilité des prix et continue à investir pour aider ses membres à améliorer et préserver la qualité de leur production.

Au niveau familial, Frontera aide ses membres à investir dans l'**éducation** de leurs enfants. Les familles d'agriculteurs sont aussi plus résilientes à long terme, grâce à la constitution d'un **matelas financier** et à la **possibilité d'emprunter** auprès de la coopérative en cas de coup dur.

En conclusion, Frontera contribue bel et bien à améliorer la vie de ses membres et par là, à lutter contre la pauvreté dans la région de San Ignacio. Et c'est exactement l'objectif d'**Alterfin** en investissant dans des partenaires comme celui-ci.



Productrice de café,
Frontera, Pérou
© Alterfin

9 Notre performance financière

Les chiffres présentés ci-après sont basés sur nos comptes annuels, audités par la société de réviseurs Forvis Mazars (voir annexe 3 à la page 70 pour de plus amples informations).

BILAN

La **taille du bilan a augmenté de 2 % en 2024**. Cette augmentation est due à la croissance de notre portefeuille de crédits et aurait été plus marquée si nos placements en euros n'avaient pas diminué par ailleurs.

ACTIF : AUGMENTATION DU VOLUME DE NOTRE PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENTS

Le portefeuille total d'investissements sous gestion d'**Alterfin** est réparti entre les financements sous forme de crédits et les immobilisations financières (participations dans le capital d'institutions partenaires). Tous deux ont augmenté en 2024 :

- Notre **portefeuille de crédits net a augmenté de 7 %** par rapport à fin 2023, pour atteindre environ 99 millions d'euros. Cette croissance suit la tendance à la hausse de ces quatre dernières années.
- Du côté des **immobilisations financières, l'augmentation est également de 7 %**. Elle est due, comme en 2023, à la croissance de notre participation dans le fonds Fefisol II.

Pour de plus amples informations concernant les raisons de l'évolution de notre portefeuille d'investissements, nous vous renvoyons vers le chapitre 7 : « Nos financements durables », page 20.

Parallèlement à la croissance de notre portefeuille d'investissements sous gestion, **nos placements en euros ont, eux, diminué de près de 7 %**. Cette diminution est due à l'allocation d'une partie de ces liquidités pour financer la croissance de notre portefeuille d'investissements sous gestion, ainsi qu'au remboursement de certaines dettes en euros afin d'optimiser notre structure de coûts.

Bilan exprimé en euros et présenté avant affectation du résultat	2024	2023	Différence 2024-2023
Actif immobilisé	3 611 518	3 413 624	6 %
Immobilisations incorporelles	314 856	321 964	-2 %
Immobilisations corporelles	10 795	16 105	-33 %
Immobilisations financières	3 285 867	3 075 554	7 %
Actif circulant	161 956 584	159 813 441	1 %
Portefeuille de crédits net	99 253 363	92 854 800	7 %
Placements en euros et liquidités	61 950 842	66 386 851	-7 %
Autres créances	752 379	571 790	32 %
Comptes de régularisation (principalement intérêts à recevoir)	3 013 247	2 323 173	30 %
TOTAL ACTIF	168 581 348	165 550 238	2 %

Chiffres sujets à des arrondis potentiels.

Pourquoi avons-nous tant de placements en euros ?

85 % de nos prêts se font en dollars, ou en monnaie locale à partir du dollar. Seuls 15 % se font donc en euros. Comme notre capital est en euros, nous devons contracter des emprunts en dollars afin de pouvoir, à notre tour, effectuer des prêts en dollars à nos partenaires.

La part du capital qui n'est pas directement prêtée à nos partenaires est alors investie dans des produits financiers peu risqués, afin d'obtenir un rendement sur cet argent. Ce sont les « placements en euro » que vous retrouvez dans le tableau de l'actif. Ces placements jouent un rôle essentiel, car ils servent à garantir la majorité des emprunts que nous contractons en dollars.

PASSIF : UN RATIO DETTES/CAPITAUX PROPRES STABLE

Si, à l'actif du bilan, notre portefeuille total d'investissements sous gestion a connu une belle croissance, c'est notamment grâce à l'augmentation de nos moyens de financements. Ceux-ci sont composés d'apports en capital et de dettes, essentiellement financières.

Bilan exprimé en euros et présenté avant affectation du résultat	2024	2023	Différence 2024-2023
Capitaux propres	74 181 468	73 769 288	1 %
Apports en capital	70 810 938	70 539 313	0 %
Subsides en capital	4 413	6 723	n.s.
Réserves totales	2 527 084	2 391 007	6 %
Résultat reporté	839 033	832 245	1 %
Dettes	93 145 068	90 777 025	3 %
Dettes à plus d'un an	17 035 843	16 901 634	1 %
Dettes à moins d'un an	73 442 692	72 265 791	2 %
Autres dettes	2 666 533	1 609 600	66 %
Comptes de régularisation (principalement taxes et intérêts à payer)	1 254 812	1 003 924	25 %
TOTAL PASSIF	168 581 348	165 550 238	2 %

Chiffres sujets à des arrondis potentiels.

Les **apports en capital** de nos coopérateurs ont continué à croître en 2024, avec **une augmentation de près de 0,3 million d'euros**.

Le volume des **dettes**, composées essentiellement de lignes de crédits et d'emprunts à long terme en dollars américains, a augmenté de près de 3 % en 2024, soit environ **2,4 millions d'euros**.

Si l'augmentation des dettes est supérieure à l'augmentation des capitaux propres, notre **ratio dettes¹/capitaux propres n'augmente que très légèrement** : il était de 1,22 fin décembre 2024, contre 1,21 fin 2023. Ce niveau de dettes comparé aux capitaux propres reste donc très raisonnable ; il est encore largement suffisant pour envisager l'augmentation de financements externes dans le futur, tout en assurant la solidité financière de la coopérative.

ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

En discussion avec la FSMA, nous avons convenu de la nécessité d'introduire une demande de changement de statut, passant d'Organisme de Placement Collectif Alternatif (OPCA) autogéré de petite taille à un statut d'OPCA classique (ou à grande échelle). Cette décision fait suite au dépassement du seuil réglementaire d'actifs sous gestion nous permettant jusqu'à présent d'obtenir le statut d'OPCA de petite taille. Voir annexe 4 page 70 pour de plus amples informations à ce sujet.

¹ Hors autres dettes

COMPTE DE RÉSULTAT

CROISSANCE REMARQUABLE DE LA MARGE OPÉRATIONNELLE

Nous avons clôturé l'année 2024 avec une **progression de 60 % de notre marge opérationnelle brute**, malgré l'augmentation de nos coûts de financement. Cette évolution positive est le fruit de :

- une **augmentation importante des revenus opérationnels**, liée à la croissance générale de nos activités ;
- une **diminution de nos coûts opérationnels**, expliquée par un contrôle strict de nos dépenses.

En raison de l'augmentation des réductions de valeur nettes sur nos crédits, **le résultat net est**, lui, similaire à l'année 2023, et s'établit à **839 033 euros**.

UN RÉSULTAT NET STABLE

Commençons par le plus important : **les revenus du portefeuille de crédits brut d'Alterfin**, composés d'intérêts et de commissions. Ceux-ci ont **progressé de 28 % en 2024**, comparé à 2023.

Cette augmentation est due entièrement à l'augmentation des revenus d'intérêts sur l'encours de notre portefeuille. Si elle est plus élevée que la croissance de notre portefeuille de crédits brut de fin 2023 à fin 2024, c'est parce que les intérêts sont calculés sur le volume moyen du portefeuille. Or, celui-ci a augmenté de 24 % en 2024, expliquant donc la croissance importante des revenus qui y sont liés (voir « Un encours d'investissements moyen plus élevé », au chapitre « Nos financements durables », page 22).

Productrice de café,
Rwanda
© Alterfin



Compte de résultat exprimé en euros ¹	2024	2023	Différence 2024-2023
Revenus financiers et opérationnels	10 463 166	8 586 413	22 %
- Revenus du portefeuille Alterfin	8 457 109	6 599 154	28 %
- Revenus liés au portefeuille sous conseil d'Alterfin	304 489	199 351	53 %
- Commissions sur missions d'assistance technique	25 739	15 205	69 %
- Revenus des placements en euros	1 675 829	1 772 703	-5 %
Charges financières	-4 960 606	-3 845 167²	29 %
Marge financière	5 502 560	4 741 246	16 %
Coûts opérationnels	-3 419 533	-3 441 043	-1 %
- Personnel	-2 495 726	-2 509 830	-1 %
- Bureau et marketing	-472 997	-477 493	-1 %
- Services	-74 800	-122 986	-39 %
- Coûts de suivi du portefeuille	-87 183	-70 748	23 %
- Coûts de recouvrement de crédits en défaut	-113 703	-58 995	93 %
- Primes : assurance et garanties sur le portefeuille ³	-175 123	-200 991	-13 %
Marge opérationnelle brute	2 083 027	1 300 204	60 %
- Réductions de valeur sur crédits	-1 672 282	-1 589 166	5 %
- Recouvrements et reprises de réduction de valeur sur crédits	683 017	1 307 815	-48 %
- Réductions de valeur sur investissements	-75 000	0	n.a.
Marge opérationnelle nette	1 018 763	1 018 853	0 %
- Opérations en devises : résultat net	-15 173	-41 238	-63 %
- Résultat exceptionnel	9 600	242	n.s.
Résultat avant impôts	1 013 190	977 857	4 %
- Impôts sur le résultat et autres taxes	-174 156	-145 611 ²	20 %
BÉNÉFICE À AFFECTER	839 033	832 245	1 %

Chiffres sujets à des arrondis potentiels.

¹ Résultats avant approbation par l'Assemblée Générale Ordinaire de 2025. Ces chiffres sont donc susceptibles d'être modifiés. Les résultats définitifs seront publiés sur le site de la Banque Nationale de Belgique.

² Reclassement de 37 957 euros de la ligne « Impôts » vers la ligne « Charges financières ».

³ Reclassement de la ligne « Primes : assurance et garanties sur le portefeuille » vers la section « Coûts opérationnels ».

A côté des revenus du portefeuille, nous notons une belle **augmentation des revenus liés au portefeuille de crédits sous conseil** (+53 %), essentiellement grâce à la croissance des fonds provenant du fonds Fefisol II.

En revanche, **les revenus liés à nos placements en euros** ont connu une **diminution en 2024** comparé à 2023 et ce, malgré une augmentation du rendement moyen de ces placements. Cette baisse s'explique par deux éléments :

- 1) La **révision du traitement comptable de certaines obligations** remboursables et l'**ajustement du rendement d'un de nos produits d'assurance**, entraînant un coût exceptionnel d'environ 292 000 euros en 2024 ;
- 2) La **diminution du volume des placements en euros** (voir ci-dessus), dont l'effet négatif est estimé à 168 000 euros.

Sans l'impact de ces deux éléments, l'augmentation de ces revenus aurait été de 20 %.

Autre élément ayant pesé négativement sur l'évolution de notre résultat : **nos charges financières**, qui ont augmenté de 29 % comparé à 2023. Cette augmentation est due à celle du volume de nos dettes, ainsi qu'à la hausse du coût moyen de celles-ci. En effet, alors que les taux d'intérêt ont continué à monter progressivement en 2023, ceux-ci n'ont amorcé une baisse que tardivement en 2024, limitant donc l'effet positif de cette diminution.

En conclusion, grâce à l'augmentation des revenus du portefeuille et des revenus tirés du conseil auprès de fonds de tiers, et malgré la diminution de nos revenus liés à nos placements en euros et l'augmentation de nos charges financières, notre **marge financière a connu une progression de 16 %** par rapport à 2023.

A cette belle augmentation vient s'ajouter une **diminution de nos coûts opérationnels**, malgré la croissance de nos activités et l'inflation. Cette évolution s'explique par certaines économies d'échelle et par une gestion stricte de nos dépenses. Elle nous permet de clôturer l'année avec une **augmentation de 60 % de notre marge opérationnelle brute**.

AUGMENTATION DES RÉDUCTIONS DE VALEUR NETTES

Les réductions de valeur nettes sur nos crédits ont augmenté en 2024 comparé à 2023. Cette augmentation s'explique par les facteurs suivants :

- 1) L'**augmentation des réductions de valeur** (+ 83 000 euros) : celles-ci sont en ligne avec la croissance du volume de notre portefeuille. En proportion de ce dernier, les réductions de valeur diminuent même légèrement, passant de 1,65 % du portefeuille de crédits brut d'**Alterfin** en 2023 à 1,62 % en 2024.
- 2) L'**absence de reprise de réductions de valeur en 2024**, alors qu'elles avaient été exceptionnellement élevées en 2023. En effet, le risque sur les réductions de valeur actées par le passé n'a pas changé et n'a donc pas justifié de reprises en 2024. Malgré l'augmentation de nos recouvrements (+ 210 000 euros), le total des recouvrements et reprises de réductions de valeur a dès lors diminué de près de 625 000 euros.

En dépit de l'impact négatif des réductions de valeur nettes, l'augmentation substantielle de nos revenus opérationnels nous permet de clôturer l'exercice comptable 2024 avec un **bénéfice légèrement supérieur à l'année 2023**.

10 Perspectives

L'année dernière, nous prédisions un contexte difficile de polycrises. Malheureusement, cette prédiction s'est réalisée et 2025 ne s'annonce pas sous de meilleurs auspices. Mais forte de ses 30 ans d'expérience, Alterfin s'apprête à affronter les défis de ce nouveau monde instable.

Un monde en ébullition

Dans le contexte politique mondial très tendu, la lutte pour la justice sociale et climatique a été reléguée au second plan, voire retirée de l'agenda par de nombreux gouvernements. Ce changement de priorités a entraîné des réductions significatives de la coopération internationale dans de nombreux pays. Le démantèlement soudain et inattendu d'USAid en janvier 2025 en est l'exemple le plus spectaculaire.



Productrice de café,
CPC, Laos
© Alterfin

Pourtant, la coopération au développement n'est pas de la charité ! C'est un investissement dans la stabilité mondiale et dans l'humanité. Dans ce contexte, des acteurs comme **Alterfin** et les ONG doivent se serrer les coudes. Ensemble, nous devons développer de nouvelles solutions pour répondre à des défis et besoins qui ne vont que croître.

Une résilience prouvée depuis plus de 30 ans

Cette année, **Alterfin** fête ses 30 ans. Tout au long de son existence, elle a prouvé la résilience de son modèle et les résultats de 2024 le démontrent encore. Cette résilience repose sur de nombreux piliers, et ce sont ces mêmes piliers qui vont nous aider à faire face aux défis majeurs à venir :

Tout d'abord, **un engagement inébranlable en faveur de notre mission et notre contribution à la justice sociale et climatique** (voir chapitre 8). Pionniers dans le secteur de l'investissement d'impact, nous avons mis en place un système unique de gestion de l'impact pour nous assurer d'atteindre nos objectifs.

Deuxièmement, la **volonté de construire des réseaux de personnes et d'organisations partageant les mêmes idées**, afin d'accroître notre impact et de faciliter celui des autres (voir chapitre 6).

Ensuite, une **équipe talentueuse et motivée**, animée par ce qui rend **Alterfin** unique : sa forte dimension éthique et son approche orientée sur l'impact.

Quatrièmement, l'**adaptation continue de nos politiques, procédures et outils** aux difficultés croissantes de notre contexte opérationnel.

Et enfin, la **capacité à développer un portefeuille d'investissements solide**. Au cours de ces 30 années, nous avons prouvé que nous favorisons le développement d'organisations en leur fournissant des financements adaptés et un soutien sur mesure. Nous avons également prouvé que ces organisations sont à leur tour des moteurs du développement durable, car elles permettent à des millions de micro-entrepreneurs et de petits exploitants agricoles d'améliorer leurs moyens de subsistance.

À quoi s'attendre en 2025 ?

Une nouvelle phase de développement s'amorce pour **Alterfin**, avec l'acquisition prévue d'un **statut d'« OPCA à grande échelle »** (voir annexe 4 à la page 70), qui nous permettra d'accroître notre portefeuille, mais aussi l'activité de conseil pour d'autres parties. Pour passer à ce statut, nous allons travailler à notre **mise en conformité aux exigences fixées par la FSMA** (l'Autorité des services et marchés financiers).

Par ailleurs, nous devons également adapter notre fonctionnement à la récente **réglementation européenne sur la résilience digitale** (DORA).

Toutes ces démarches vont demander du temps et des efforts soutenus, mais elles vont surtout renforcer notre organisation, amener de nouvelles opportunités de mandats et de coopérations et au final, permettre d'étendre notre impact.

Pour cela, nous devons continuer à innover. En 2025, nous le ferons par le biais de diverses initiatives :

- Poursuivre le développement du **Oxfam Women in Enterprise Fund**, notre partenariat avec Oxfam orienté sur les femmes et **l'agriculture durable**.
- Élaborer une **nouvelle Stratégie d'impact**, basée sur les leçons apprises au cours des 30 dernières années, mais aussi adaptée au nouveau contexte.

- Redoubler d'efforts en faveur de la justice climatique, en mettant en œuvre la **nouvelle Stratégie Environnementale** que nous avons élaborée en 2024 et notre **Plan d'Action 2025**.
- Établir des **partenariats clés autour de la gestion de l'impact** : d'une part avec la KU Leuven, pour acquérir une compréhension plus profonde de l'impact de la **microfinance**, d'autre part avec le réseau CGAP (Consultative Group to Assist the Poor), où nous allons partager notre expertise en gestion de l'impact avec le secteur de la coopération au développement.
- Étendre **l'assistance technique** que nous offrons à nos partenaires, grâce notamment à une nouvelle phase du programme SSNUP et à des ressources accrues du fonds BIO Invest. En outre, le nouveau programme BRIDGE aidera plus de 50 de nos partenaires à développer et mettre en œuvre une stratégie digitale efficace (en partenariat avec Lightful et financé par Small Foundation).

Enfin, dans le cadre de nos 30 ans d'existence, nous allons mener une **campagne spéciale** avec deux partenaires qui ont cofondé **Alterfin** : Rikolto et Humundi (anciennement SOS Faim).

Dans un monde où l'éthique et l'intégrité politique sont remises en question de jour en jour, plus que jamais, **Alterfin** reste attachée à son idéal : celui d'un ordre mondial plus juste et plus équitable, où tous les humains peuvent aspirer à vivre en harmonie les uns avec les autres. Où la solidarité internationale n'est pas un vain mot et où la justice sociale et climatique reste une priorité absolue.

Nous remercions toutes les organisations et personnes qui nous ont aidés au cours des 30 dernières années, et nous visons déjà le prochain cap.

Annexe 1 : Glossaire

Partenaires désigne toutes les organisations bénéficiaires d'un prêt d'Alterfin ou d'un prêt de tiers pour lequel Alterfin agit en tant que conseil et tous les partenaires pour lesquels Alterfin détient une immobilisation financière opérationnelle.

Le portefeuille de crédits brut d'Alterfin désigne le solde principal restant dû de tous les prêts à des partenaires gérés par Alterfin, y compris les prêts en cours et les prêts en retard, mais n'inclut pas les prêts qui ont été passés en perte, ni les intérêts des prêts en cours ou en retard.

Les immobilisations financières consistent principalement en des participations dans le capital d'institutions partenaires, dans le but final de soutenir l'activité et la mission d'Alterfin.

Le portefeuille total d'investissements sous gestion d'Alterfin désigne la somme du portefeuille de crédits brut d'Alterfin et des immobilisations financières.

Le portefeuille de crédits sous conseil d'Alterfin désigne le solde principal restant dû de tous les prêts à des partenaires accordés par des tiers qui reçoivent des services de conseil d'Alterfin, y compris les prêts en cours et les prêts en retard.

Le portefeuille total d'investissements sous gestion et conseil d'Alterfin désigne la somme du portefeuille total sous gestion d'Alterfin et du portefeuille sous conseil d'Alterfin.

Le portefeuille de crédits net d'Alterfin désigne le portefeuille de crédits brut d'Alterfin auquel on soustrait les réductions de valeur pour défauts potentiels. En effet, pour anticiper d'éventuelles pertes, Alterfin acte des réductions de valeur pour l'ensemble des crédits en défaut, en fonction notamment de leur ancienneté et de la probabilité de remboursement.

Les prêts restructurés désignent les prêts dont les conditions de remboursement initiales ont été modifiées. Il peut s'agir d'une prolongation de la durée de remboursement, par exemple.

Les prêts en défaut sont des prêts dont les paiements sont en retard.

Le risque de change désigne le risque de perte financière causé par les fluctuations des taux de change des investissements internationaux impliquant plusieurs devises. Une assurance contre ce risque existe, mais elle est plus onéreuse dans un contexte économique incertain et/ou lorsque les taux de change sont volatiles.

Annexe 2 : Information additionnelle pour le chapitre impact

Information périodique pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit: **Alterfin SC**
Identifiant d'entité juridique: **5493007UEXF0EDW8LO56**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?	
☒ Oui Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: ____% ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☒ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: 99,7%	☐ Non ☐ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif social ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification défini dans le règlement (UE) 2020/852 qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Les objectifs sociaux promus par Alterfin sont liés à la réduction de la pauvreté, comme le prévoit sa mission de servir les communautés à faibles revenus dans les pays à faibles et moyens revenus. Nous mesurons les objectifs sociaux de notre produit financier à travers 4 voies d'impact :

- Inclusion financière pour les populations non bancarisées ou mal desservies
- Accès au marché pour les petits exploitants agricoles
- Investissements dans le milieu manquant pour soutenir les entreprises rurales
- Soutien aux investissements dans l'agriculture durable

Ce fond ne désigne pas de référence pour évaluer son atteinte de ces caractéristiques sociales. Pour des résultats détaillés, veuillez vous référer au chapitre « Notre impact » de notre rapport annuel.

- **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Veuillez vous référer à la section « Notre impact en chiffres » du chapitre « Notre impact » à la page 38, qui précise notre performance sur les quatre voies d'impact susmentionnées et est complétée par des évaluations d'impact approfondies sur certaines entreprises financées afin de démontrer notre impact social.

- **...et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

- **Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable?**

Le fond utilise la liste IFC et la liste d'exclusion de l'OPEC (qui peut être fournie sur demande) afin de s'assurer que les investissements ne portent pas atteinte de manière significative aux objectifs d'investissement durable. En outre, Alterfin dispose d'un outil de diligence environnementale et sociale (E&S) personnalisé, conçu pour mesurer le risque et l'impact des investissements. Tous les investissements ont respecté la liste d'exclusion et n'ont pas porté atteinte aux objectifs d'investis-



Les indicateurs de **durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de produit financier sont atteints.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

sement environnementaux et sociaux grâce à une évaluation E&S complète.

--- Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Le fond n'utilise pas les indicateurs «principales incidences négatives» tels que définis dans la taxinomie de l'UE pour mesurer le risque car ces indicateurs ne sont pas pertinents pour l'objectif d'investissement social du fond. Celui-ci prend en compte ses propres risques de durabilité dans ses décisions d'investissement, comme détaillé dans notre politique relative aux risques environnementaux et sociaux disponible sur notre site web 'Publication d'informations en matière de durabilité' (alterfin.be).

--- Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

L'outil E&S personnalisé d'Alterfin comprend des éléments pertinents des principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, des normes de performance de la SFI et des normes sectorielles spécifiques, telles que les normes de durabilité environnementale et sociale de la FAO, dans la mesure où elles s'appliquent à la nature des investissements.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Ce produit financier n'a pas pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité car elles ne sont pas liées à sa mission de lutte contre la pauvreté. Alterfin prend cependant en compte ses propres risques ESG dans ses décisions d'investissement, comme détaillé dans notre politique relative aux risques environnementaux et sociaux disponible sur notre site web (fr.alterfin.be/publications/sustainability-risk-policy).

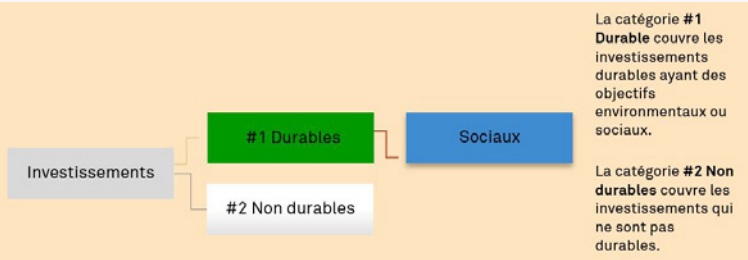
La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 2024

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
FEFISOL II	Fonds & Investissements sociaux	1,86%	Afrique
FINANCIERA FDL S.A.	Microfinance	0,65%	Nicaragua
MUSONI SERVICES	Microfinance	0,23%	International
KAMPANI	Fonds & Investissements sociaux	0,19%	International
MFX	Fonds & Investissements sociaux	0,18%	International
SIDI	Fonds & Investissements sociaux	0,08%	International
ETHIQUABLE	Agriculture durable	0,05%	International
Fortalecer	Microfinance	0,01%	Pérou
PRISMA	Microfinance	0,00%	Pérou

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

- **Quelle était l'allocation des actifs?**



99,76% de nos investissements sont durables avec un objectif social aligné sur la mission d'Alterfin et 0,24% de nos investissements ne sont pas qualifiés de durables.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Sur les 99,76% d'investissements durables, 25,5% concernent les PME agricoles, 71,9% la microfinance et 2,5% les fonds et les investissements sociaux, tous qualifiés de durables #1A avec un objectif social aligné sur la mission d'Alterfin.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

La mission d'Alterfin est la lutte contre la pauvreté et, en tant que telle, elle est sociale à 99,7 % et ne correspond pas aux six objectifs environnementaux de la taxinomie, qui sont les suivants : (1) l'atténuation du changement climatique, (2) l'adaptation au changement climatique, (3) l'utilisation durable et la protection des ressources hydriques et marines, (4) la transition vers une économie circulaire, (5) la prévention et le contrôle de la pollution, et (6) la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

- Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE?



Oui:



Gaz fossile



Energie nucléaire



Non

- Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes? Aucune
- Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes? N/A

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne nuisent pas de manière significative à l'un des objectifs de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE? N/A



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social? 99,76%



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

0,24 % de nos investissements sont considérés comme non durables. Ils constituent notre réserve de liquidités utilisée pour les paiements opérationnels quotidiens, sans aucune garantie environnementale ou sociale.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence?

- Tous les investissements ont fait l'objet d'un contrôle préalable E&S conçu pour évaluer les caractéristiques uniques des investissements d'Alterfin.
- Tous les investissements sont conformes à la liste d'exclusion de la SFI et de l'OPEC.
- Alterfin a entrepris une évaluation de l'impact de l'un de ses investissements afin d'en comprendre l'impact social, comme le montre le rapport annuel.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

- En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large? N/A. Alterfin n'utilise pas d'indice de référence.
- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ? N/A. Alterfin n'utilise pas d'indice de référence.
- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence? N/A. Alterfin n'utilise pas d'indice de référence.
- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large? N/A. Alterfin n'utilise pas d'indice de référence.



Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Annexe 3 : Audit externe

Le contrôle de la situation financière de l'entreprise, de ses états financiers et de leur conformité avec le Code belge des Sociétés et des Associations et les statuts, est confié à un commissaire. Le commissaire est nommé par l'assemblée générale annuelle des actionnaires et choisi parmi les membres, personnes physiques ou morales, de l'Institut belge des réviseurs d'entreprises.

Les responsabilités et les pouvoirs du commissaire sont ceux qui leur sont reconnus par la loi.

- L'assemblée générale annuelle détermine le nombre de commissaires et leurs honoraires, conformément à la loi.
- Les commissaires sont nommés pour un mandat de trois ans renouvelable. Ils ne peuvent être révoqués par l'assemblée générale annuelle que pour des raisons valables.
- Le Comité d'Audit, de Finance et de Gestion des risques évalue l'efficacité, l'indépendance et l'objectivité de l'auditeur externe eu égard aux aspects suivants :
 - Le contenu, la qualité et les perspectives fournis dans les principaux plans et rapports de l'auditeur externe ; en particulier ceux résumant les travaux d'audit réalisés sur les risques identifiés par Alterfin ;
 - L'engagement avec l'auditeur externe lors des réunions du Comité ;
 - La fiabilité de l'auditeur externe dans le traitement des principes comptables clés ;
 - La fourniture de services autres que d'audit.

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, les services professionnels ont été fournis par Forvis Mazars Réviseurs d'Entreprises SRL, dûment constitué et existant valablement en vertu des lois de la Belgique, dont le siège social est situé Avenue du Boulevard 21 b 8, 1210 Bruxelles, inscrit

au registre des personnes morales de Bruxelles sous le numéro d'enregistrement d'entreprise 0428.837.889, et leurs affiliés respectifs.

Le mandat de Forvis Mazars a débuté à la date de l'assemblée générale du 20 avril 2024. Forvis Mazars est le commissaire aux comptes de la société pour une durée de trois ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2027, qui sera appelée à approuver les comptes de l'année 2026.

Annexe 4 : Calcul des actifs sous gestion et implication en terme de statut auprès de la FSMA

Depuis 2010, Alterfin est agréée en tant que fonds de développement au sens de la loi du 1er juin 2008 instaurant une réduction d'impôt pour les participations sous la forme d'actions dans des fonds de développement pour la microfinance dans les pays en développement.

En 2014, suite à la transposition de la directive 2011/61/UE dans la loi belge OPCA (Organismes de Placement Collectif Alternatifs) du 19 avril 2014, Alterfin, en tant que OPCA, a introduit une demande auprès de l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA) en vue de son inscription sur la liste OPCA. En conséquence, la FSMA a inscrit Alterfin en tant que gestionnaire d'OPCA de droit belge, autogéré et de petite taille, conformément à l'article 106 de la loi OPCA. Cette disposition considère qu'un OPCA est de petite taille si ses actifs sous gestion (Assets under Management ou "AuM") ne dépassent pas 100 millions d'euros lorsque l'effet de levier est appliqué. La méthode de calcul des AuM est définie plus en détail aux articles 2, 7 et 8 du Règlement Délégué (UE) n° 231/2013.

Le statut d'Alterfin, à la fois fonds de développement et gestionnaire d'OPCA autogéré de petite taille, lui a permis de bénéficier d'une dérogation réglementaire. Plus précisément, elle était exemptée de certaines dispositions de la loi OPCA et n'avait pas besoin d'une licence FSMA pour fonctionner. Conformément à l'article 107 de la loi OPCA, Alterfin était uniquement tenue de s'enregistrer auprès de la FSMA par le biais d'une notification, plutôt que d'obtenir une autorisation formelle.

Depuis septembre 2024, Alterfin est en discussion avec la FSMA concernant le calcul de ses actifs sous gestion conformément aux dispositions légales applicables. En janvier 2025, sur les conseils de la FSMA, Alterfin a conclu que ses actifs sous gestion dépassaient désormais le seuil de 100 millions d'euros (voir tableau). Ce calcul, basé sur la loi applicable, inclut le total de son bilan ainsi que les valeurs notionnelles de tous les swaps et dérivés hors bilan.

Bien que, en janvier 2025, le Ministère des Finances ait renouvelé le statut de fonds de développement d'Alterfin pour cinq années supplémentaires, l'anticipation de la perte de son statut de gestionnaire d'OPCA de petite taille l'oblige désormais à demander une licence FSMA et à se conformer à des obligations de déclaration plus étendues.

En concertation avec la FSMA et sous son contrôle, Alterfin se prépare à passer à un régime de gestionnaire d'OPCA à grande échelle (ou OPCA classique), avec les obligations qui y sont associées. La FSMA a indiqué que ce processus de migration pourrait prendre entre six et douze mois, et dans des circonstances exceptionnelles, entre dix-huit et vingt-quatre mois. Pendant cette période de transition, Alterfin continuera à exercer ses activités comme d'habitude.

Calcul d'actifs sous gestion 2024, en euros *	
Actifs totaux	168 581 348
Couverture de change	41 717 841
Swaps de taux d'intérêts	26 882 753
Total des actifs sous gestion au 31/12/2024	237 181 942

* Selon la définition de la FSMA

Alterfin SC
Rue de la Charité 18-26
B-1210 Bruxelles
☎ +32 (0)2 538 58 62
info@alterfin.be
www.alterfin.be

